

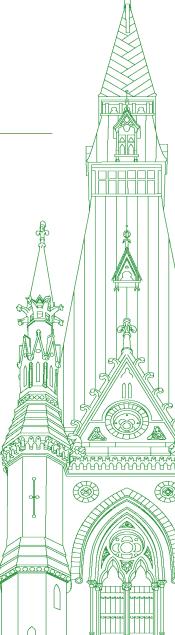
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

Le lundi 28 mars 2022



Président : M. Kody Blois

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 28 mars 2022

● (1100)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion nº 11 du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je vais commencer par faire quelques rappels.

La réunion d'aujourd'hui se déroule selon une formule hybride conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 novembre 2021. Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité. Il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de son écran.

[Traduction]

J'invite les députés présents dans la salle à garder à l'esprit les directives du Bureau de régie interne concernant le port du masque et les autres mesures sanitaires.

Les témoins qui participent à la séance en mode virtuel n'en sont pas, si je ne m'abuse, à leur première comparution devant le Comité. Vous avez accès à l'écran aux différentes options pour l'interprétation. Assurez-vous que votre casque est prêt à fonctionner lorsque vous prenez la parole.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, nous entreprenons notre étude de l'apport environnemental du secteur agricole.

Nous souhaitons la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Ils sont des nôtres aujourd'hui par vidéoconférence.

Nous accueillons d'abord les deux coprésidents de l'Agriculture Carbon Alliance, soit MM. Dave Carey et Scott Ross.

Sont aussi avec nous les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Keith Currie, premier vice-président, et M. Frank Annaum, directeur, Politiques environnementales et scientifiques.

[Français]

Nous accueillons aussi les représentants de l'Union des producteurs agricoles, ou UPA, soit Martin Caron, qui est président général, et Daniel Bernier, qui est conseiller en matière de recherches et de politiques agricoles en environnement.

[Traduction]

Chaque organisation dispose de cinq minutes pour nous présenter ses observations préliminaires. J'inviterais M. Carey ou M. Ross à partir le bal au nom de l'Agriculture Carbon Alliance.

M. Dave Carey (coprésident, Agriculture Carbon Alliance): Merci, monsieur le président.

Merci de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui à titre de représentants de l'Agriculture Carbon Alliance (ACA).

Je m'appelle Dave Carey et je suis coprésident de l'Alliance au même titre que mon collègue, Scott Ross, avec lequel je vais partager le temps à notre disposition.

L'ACA est une coalition sans précédent qui regroupe 14 organisations nationales représentant collectivement plus de 190 000 entreprises agricoles produisant toute la variété des denrées alimentaires de base pour des revenus qui totalisaient 76 milliards de dollars en 2021. Notre alliance a été créée pour veiller à ce que les pratiques écologiques des agriculteurs canadiens soient reconnues au moyen d'un cadre stratégique qui protège leur gagne-pain tout en mettant à profit leur capacité à offrir des solutions à la crise climatique.

Il est impératif que les politiques climatiques soient élaborées en collaboration avec les agriculteurs afin que le gouvernement puisse comprendre leurs réalités, et de telle sorte que les producteurs puissent bel et bien mettre en œuvre les politiques et les programmes au bénéfice de l'environnement, sans toutefois que cela mine leur capacité concurrentielle.

Nous avons fondé l'Alliance en 2021 parce qu'Environnement et Changement climatique Canada, ou ECCC, ne considérait pas les groupes agricoles comme des intervenants pertinents, et ce, même si l'élaboration d'une politique agroenvironnementale est un objectif important, aussi bien pour ce ministère que pour le gouvernement dans son ensemble.

Nous demandons l'établissement d'un groupe de travail réunissant des représentants des deux ministères, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ou AAC et ECCC, et du secteur agricole primaire pour voir à la conception de politiques applicables dans la pratique.

Tout comme le gouvernement, nous cherchons à rendre le secteur agricole plus écologiquement viable. Nous constatons toutefois un désengagement des principaux intéressés. C'est ainsi que les instances réglementaires en viennent à ébaucher des politiques que les agriculteurs et les éleveurs ne peuvent pas raisonnablement mettre en œuvre dans le cadre de leurs efforts constants pour produire à faible coût des denrées alimentaires de haute qualité afin de nourrir le Canada et le reste du monde.

Je vais maintenant céder la parole à Scott Ross pour le reste du temps qui nous a été alloué.

M. Scott Ross (coprésident, Agriculture Carbon Alliance): Merci.

Notre alliance intervient en outre de façon proactive au nom de l'industrie agricole canadienne pour préconiser l'adoption de politiques environnementales constructives et fondées sur des données probantes. Jusqu'à maintenant, nos efforts ont surtout visé trois objectifs prioritaires.

Les protocoles de crédits compensatoires pour le carbone doivent permettre la prise en compte des mesures scientifiques pertinentes. Ils doivent avoir la flexibilité voulue pour tenir compte des améliorations déjà apportées, ou à venir, dans les pratiques agricoles, tout en favorisant le perfectionnement des techniques de vérification en vue de produire davantage de mesures fondées sur les résultats.

L'ACA voit d'un bon œil la possibilité de participation ciblée des agriculteurs dans le cadre du protocole pour l'augmentation de la matière organique des sols. Nous nous réjouissons également à la perspective de contribuer à la mise en œuvre d'autres protocoles pour gérer l'alimentation du bétail, éviter la conversion des prairies, appliquer les mécanismes de compensation climato-compatibles 4B et gérer le fumier du bétail.

Nous comprenons bien que les protocoles de crédits compensatoires proposés ne s'appliqueront pas aux exploitations agricoles qui ont entrepris leurs activités en ce sens avant 2017. Nous ne croyons cependant pas que cela devrait empêcher le secteur de reconnaître la contribution de ceux qui ont été les premiers à adopter ces méthodes. Il conviendrait plutôt de mettre en place des protocoles et des programmes de soutien pour les agriculteurs qui ont été des pionniers dans l'utilisation des pratiques de gestion bénéfiques. Des protocoles ou des mécanismes de paiement direct pour la séquestration du carbone à long terme permettraient de mieux s'assurer que la précieuse contribution de ce service essentiel à l'écosystème est reconnue à sa juste valeur dans le cadre des efforts environnementaux déployés dans nos exploitations agricoles.

Parlons maintenant de la recherche et des mesures de remboursement. Le Fonds d'incitation à l'action pour le climat retournait aux petites et moyennes entreprises une partie des recettes de la tarification du carbone sous forme de remboursements et de financement des rénovations permettant de réduire les émissions de carbone. Les agriculteurs ont été les plus nombreux à présenter une demande, ce qui témoigne bien de leur engagement à lutter contre les changements climatiques. Malheureusement, aucune nouvelle demande n'a pu être soumise dans le cadre de ce fonds depuis 2019, et nos membres aimeraient bien savoir à quoi s'en tenir quant à l'avenir de ce programme.

L'Alliance se réjouit en outre de la poursuite du programme Solutions agricoles pour le climat. Le gouvernement devrait veiller à établir des laboratoires vivants dans l'Ouest du pays, une des régions où la fréquence accrue des conditions climatiques extrêmes a de graves conséquences pour les agriculteurs.

En conclusion, les agriculteurs et les éleveurs continuent à produire des denrées alimentaires en devant composer avec des coûts à la hausse, particulièrement pour les intrants et le transport. La tarification du carbone fait augmenter ces coûts encore davantage. Les agriculteurs et les éleveurs doivent sécher leur grain, et chauffer ou climatiser leurs étables et leurs serres pour nourrir les Canadiens et alimenter nos marchés d'exportation. Ces mesures sont essentielles pour atténuer les impacts des changements climatiques, y compris les sécheresses et les pluies torrentielles. Comme il n'y a pas de

combustible de remplacement accessible, ces pratiques essentielles sont sanctionnées par une tarification accrue du carbone. Il faudrait donc apporter des changements à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre en vue d'étendre les exemptions pour les combustibles admissibles au gaz naturel et au propane commercialisables, en incluant l'équipement utilisé pour le séchage, l'irrigation, et le chauffage et la climatisation des étables et des serres.

Les agriculteurs sont des environnementalistes qui écologisent leurs activités depuis des décennies en misant sur l'innovation et les pratiques de gestion bénéfiques. Au moment où le prix du carburant atteint des niveaux sans précédent, les agriculteurs ont déjà toutes les raisons d'investir dans l'efficacité énergétique. Ils doivent cependant avoir accès aux capitaux nécessaires pour pouvoir améliorer leurs activités, car cela exige des investissements souvent très coûteux pouvant se chiffrer en centaines de milliers de dollars.

En adoptant des politiques qui renforcent la capacité concurrentielle, le gouvernement permettra aux agriculteurs d'investir davantage dans la viabilité de leur exploitation en tirant parti des possibilités de réduction des émissions et de séquestration du carbone qu'offre ce secteur. C'est dans cette optique que l'ACA et ses membres appuient sans réserve le projet de loi C-234 et demandent à tous les députés d'en faire autant et d'en accélérer l'étude à l'étape du Comité.

Merci à tous pour le temps que vous nous consacrez. Nous serons ravis de répondre à vos questions.

● (1105)

Le président: Merci, monsieur Ross.

Nous allons maintenant passer à M. Currie de la Fédération canadienne de l'agriculture pour les cinq prochaines minutes

M. Keith Currie (premier vice-président, Fédération canadienne de l'agriculture): Merci.

Je m'appelle Keith Currie et je suis le premier vice-président de la Fédération canadienne de l'agriculture. Nous représentons quelque 200 000 agriculteurs, éleveurs et familles agricoles de toutes les régions du pays. Je suis accompagné de Frank Annau, notre directeur responsable des politiques environnementales et scientifiques.

Nous sommes ravis de pouvoir discuter avec vous des moyens à prendre pour que nos agriculteurs puissent continuer à mettre les bouchées doubles en vue de réduire leurs émissions tout en améliorant la santé des sols. Les agriculteurs sont les gardiens de la terre; ils gèrent de vastes puits de carbone qui jouent un rôle clé dans la santé des sols et la lutte contre les changements climatiques.

Ces puits sont maintenus grâce à une variété de pratiques agricoles régénérant la matière organique des sols, ce qui permet d'accroître la séquestration du carbone et son stockage à long terme dans les sols agricoles. On a recours à cette fin à un large éventail de pratiques pouvant inclure les cultures intercalaires, les cultures de couverture et le pâturage en rotation, autant d'activités pouvant être financées dans le cadre du Fonds d'incitation à l'action pour le climat.

Comme le Canada est un pays d'une grande superficie, l'efficacité de ces approches peut varier une région à l'autre, et il est essentiel que des initiatives, comme celle des laboratoires vivants, soient étendues à l'Ouest canadien de telle sorte que les innovations en matière de santé des sols puissent être adaptées aux réalités des régions durement touchées par les récents épisodes d'inondation et de sécheresse.

Les agriculteurs sont également bien au fait des avantages environnementaux et économiques d'une gestion efficiente des intrants essentiels comme les fertilisants, les combustibles et les produits antiparasitaires.

Comme vous le savez peut-être, des approches mises en oeuvre à l'initiative de l'industrie, comme la gérance des nutriments 4B, aident les agriculteurs à sélectionner la bonne source de fertilisants et à en utiliser la bonne quantité au bon endroit et au bon moment.

Les études démontrent que l'utilisation appropriée de cette méthode permet de réduire les émissions d'oxyde nitreux dans une proportion de 15 à 25 %. Ces résultats peuvent être grandement améliorés par le recours aux technologies agricoles de précision, comme les capteurs de culture et de sol qui permettent d'optimiser l'application des fertilisants, des pesticides et des désherbants. Lorsqu'elles sont combinées à des pratiques de régénération de la matière organique des sols, ces techniques contribuent à prévenir une application excessive d'intrants, ce qui protège la biodiversité des sols et améliore leur santé.

Les technologies agricoles de précision permettent en outre d'accroître l'efficacité énergétique grâce à l'analyse de la flotte et aux systèmes de navigation automatique qui réduisent le nombre de passages nécessaires pour la pulvérisation, le labour et la récolte. Une étude américaine a démontré que cela pourrait diminuer la consommation de carburant dans une proportion pouvant atteindre 6 %, soit l'équivalent de 18 000 envolées aériennes. La même étude concluait que la baisse de consommation pourrait encore être réduite de 16 % si cette technologie était utilisée à plus grande échelle.

Au Canada, différents facteurs font obstacle à une telle expansion, y compris le manque d'un accès fiable en milieu rural aux services Internet à large bande qui sont nécessaires à l'utilisation des équipements requis, et le fait que les taux d'adoption chutent considérablement pour les exploitations agricoles de moins de 500 acres ou ayant un revenu annuel inférieur à 75 000 \$. Il est donc recommandé que le gouvernement s'emploie en priorité à améliorer l'accès à Internet en milieu rural et à rendre ces technologies accessibles à plus petite échelle pour que ces gains d'efficacité énergétique puissent être réalisés.

Pour ce qui est de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la plus importante étude sur la réduction des émissions de méthane issues de l'élevage bovin a été réalisée en Alberta en 2020. Elle a révélé que ces émissions pourraient être réduites de 30 à 80 % en ajoutant un additif à différentes combinaisons pour l'alimentation du bétail. Cet additif, le 3-NOP, a été mis au point par DSM Technologies qui a demandé son homologation dans différents pays en vue de sa commercialisation en 2022.

Malheureusement, il faudra peut-être attendre des années pour que ce produit puisse se retrouver sur le marché canadien étant donné que Santé Canada l'a classé parmi les médicaments vétérinaires. Notre pays va ainsi accuser du retard dans ses efforts pour l'écologisation de l'élevage par rapport à d'autres régions du monde,

comme l'Union européenne, la Chine et le Brésil, où le produit a été homologué à titre de nutriment animal. Nous recommandons que le gouvernement emboîte le pas à nos partenaires commerciaux et à nos concurrents en veillant à ce que le 3-NOP soit accessible dès que possible sur les marchés canadiens.

Toutes ces solutions sont efficaces, mais sont synonymes d'investissements et de coûts considérables pour les agriculteurs. Il est par conséquent essentiel de nous assurer qu'ils peuvent disposer des ressources nécessaires pour investir dans ces solutions et partager les coûts avec le gouvernement lorsque cette option est offerte. Les ressources à leur disposition sont considérablement réduites en raison du coût élevé des intrants, comme le carburant et les fertilisants, qui atteint un niveau sans précédent dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette crise expose en outre les agriculteurs canadiens à une pression accrue du fait qu'ils doivent produire plus que jamais auparavant pour atténuer les répercussions d'une pénurie alimentaire mondiale causée par la guerre. Nous devons nous assurer que nos agriculteurs disposent des ressources financières suffisantes pour profiter de cette occasion, et pour le faire dans une optique de viabilité écologique.

La tarification du carbone devient un incitatif commercial à faire la transition vers des carburants moins polluants et à améliorer son efficacité énergétique. Ce signal est éclipsé par l'alarme stridente que fait retentir le prix actuel de l'essence. Si l'essence et le diesel sont exemptés de la tarification du carbone dans une exploitation agricole, ce n'est pas le cas du gaz naturel et du propane utilisés pour les séchoirs à grain et les systèmes de chauffage et de climatisation des étables. Ce sont pourtant des mesures essentielles pour atténuer les impacts des conditions climatiques extrêmes, comme les pluies torrentielles et les sécheresses.

● (1110)

Nous vous recommandons par conséquent d'appuyer le projet de loi C-234 déposé à la Chambre des communes. En exemptant ces combustibles de la tarification du carbone, on mettra des ressources financières additionnelles à la disposition des agriculteurs pour qu'ils puissent investir dans l'optimisation de leurs intrants dont les prix atteignent des niveaux sans précédent. C'est ainsi que l'on pourra aider les agriculteurs canadiens à nourrir la planète.

Nous vous remercions de votre attention.

Le président: C'est parfait. Merci.

[Français]

Nous passons maintenant aux représentant de l'Union des producteurs agricoles.

Monsieur Caron ou monsieur Bernier, vous avez la parole.

M. Daniel Bernier (conseiller, Recherches et politiques agricoles - environnement, Union des producteurs agricoles): Je vous remercie, monsieur le président.

Le président de l'UPA ne semble pas présent à la réunion; il a peut-être eu des problèmes de connexion. C'est donc moi qui vais faire la présentation.

Cinq minutes pour parler d'un aussi vaste sujet, c'est bien peu de temps. Je vais donc m'en tenir à l'essentiel.

D'entrée de jeu, je dirai que la protection de l'environnement est un enjeu prioritaire pour l'UPA depuis une trentaine d'années. L'adoption d'une première stratégie agroenvironnementale remonte à 1994. Malgré trois décennies de progrès, tant en matière de saine gestion des fumiers que de fertilisation raisonnée, d'adoption de pratiques de conservation des sols et d'amélioration de l'usage des pesticides, nous faisons encore face à de nombreux défis. Les phénomènes en cause sont très complexes et les demandes sociétales sont en partie contradictoires.

En effet, l'agriculture doit répondre aux besoins d'une population en croissance à la recherche d'une alimentation saine et bon marché, produite avec un minimum d'intrants, comme les engrais et les pesticides, tout en réduisant son empreinte sur les écosystèmes. Nous devons donc produire plus, mais de façon moins intensive, le tout au plus bas prix.

Cela dit, de nombreux gestes peuvent être posés en faveur d'une plus grande protection de l'environnement en milieu agricole. L'un des plus importants est certainement la santé des sols. Une meilleure santé des sols contribue à répondre simultanément à de nombreux enjeux: l'amélioration de la fertilité des sols, la réduction de l'usage des engrais et des pesticides, une résilience accrue aux effets des changements climatiques, l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre les changements climatiques par le stockage du carbone.

L'amélioration de la santé des sols exige la mise en œuvre d'un ensemble de bonnes pratiques, en particulier une plus grande diversité de culture dans la rotation, l'introduction d'engrais vert et de cultures de couverture et l'évitement impératif de la compaction.

En ce qui concerne l'adoption de ces pratiques, l'introduction de cultures moins lucratives réduit potentiellement la rentabilité à court terme, alors que la santé des sols procure des bénéfices à moyen et à long termes. Selon le contexte propre à chaque entreprise, la période transitoire peut être difficile, voire impossible, à surmonter.

C'est pourquoi l'État un a rôle important à jouer pour accompagner les producteurs lors de cette transition, en préconisant le versement d'une rétribution pour les biens et services environnementaux que procurent ces pratiques.

Concernant la compaction des sols, il faut savoir que, de nos jours, compte tenu de la taille des fermes et de la pénurie de maind'œuvre, de nombreux agriculteurs optent pour de la machinerie de grande taille. Souvent, la charge par essieu de ces équipements excède ce qui est recommandé par les experts. Les dommages au sol sont insidieux, mais bien réels. Il reste encore de la sensibilisation à faire auprès des producteurs à ce sujet.

Je vais donner un exemple. Pour éviter ce problème, les producteurs pourraient opter pour deux tracteurs de taille moyenne plutôt qu'un seul de taille plus importante, mais cela implique le recours à un deuxième chauffeur. La pénurie de main-d'œuvre peut donc être un obstacle à la santé des sols.

En ce qui concerne les pesticides, on doit miser sur la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, la formation des producteurs ainsi que la disponibilité et la rentabilité des solutions de rechange. Là aussi, l'État a un rôle important à jouer en assurant le financement de la recherche de solutions et le transfert des connaissances. Il doit également favoriser l'accessibilité des solutions de rechange dont le coût est généralement plus élevé. Un meilleur partage du risque est donc nécessaire.

Enfin, j'aborderai un enjeu incontournable de notre époque, celui de la réduction des gaz à effet de serre. Au Canada, les émissions

liées à l'agriculture représentent 8,1 % des gaz à effet de serre. Si nous pouvons convenir qu'une certaine réduction de l'intensité des émissions par unité de production est possible en changeant nos pratiques, il faut garder à l'esprit que nous ne pourrons pas totalement les éliminer.

Les émissions d'origine agricole ont ceci de particulier: elles sont liées à des processus biologiques. Les activités d'élevage, la gestion des fumiers, les champs en culture, la fertilisation et le chaulage des terres produisent des gaz à effet de serre.

Toutes les tonnes de gaz à effet de serre émises ne s'équivalent pas. Nourrir la population est une activité fondamentale. L'émission des gaz à effet de serre qui en résulte est une contrepartie inévitable. En revanche, les émissions liées à un voyage en avion pour des vacances, c'est non nécessaire. Il faudra établir nos priorités.

Si le secteur agricole est un émetteur de gaz à effet de serre, il est aussi potentiellement un puits de carbone. Les sols agricoles peuvent stocker du carbone sous forme de matière organique.

En terminant, je tiens à souligner que l'UPA, à titre de bénéficiaire du Fonds d'action à la ferme pour le climat, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, élaborera un programme qui permettra de rétribuer les agriculteurs du Québec qui adoptent des pratiques de gestion bénéfiques en ce qui concerne les cultures de couverture et la gestion de l'azote, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

• (1115)

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Bernier.

Je souhaite la bienvenue à M. Caron qui, nous le constatons, est aux prises avec des problèmes techniques. Je souhaite également la bienvenue à M. Hardie, qui remplace M. Turnbull.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Barlow, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être avec nous aujourd'hui pour nous fournir tous ces précieux renseignements.

Je veux d'abord m'adresser aux gens de l'Agriculture Carbon Alliance. Je trouve vraiment formidable de voir ainsi des représentants du secteur agir proactivement pour faire valoir le rôle que pourra jouer notre agriculture dans la saine intendance de notre environnement. C'est assurément pour nous l'occasion de souligner certains des accomplissements incroyables que notre industrie agricole a déjà à son crédit. Félicitations d'avoir formé cette alliance. Je ne sais pas lequel de vous deux voudra répondre à cette question. Vous avez indiqué être favorables au projet de loi C-234. Je sais que mes collègues d'en face vont plutôt vouloir parler du projet de loi C-8 et des remboursements de la taxe sur le carbone, mais nous avons déjà pu prendre connaissance du rapport du directeur parlementaire du budget qui révèle que ces remboursements ne permettent pas de réduire les émissions en plus d'avoir une incidence sur les revenus gouvernementaux. De fait, le barème de 1,70 \$ par 1 000 \$ de dépenses admissibles ne représente qu'une fraction de ce que les agriculteurs vont dépenser en raison de la tarification du carbone.

Pourquoi est-il important que les agriculteurs puissent profiter d'une exemption pleine et entière au titre de la tarification du carbone, comme le prévoit le projet de loi C-234, de préférence au programme de remboursement proposé dans le projet de loi C-8?

• (1120)

M. Scott Ross: Je vais commencer, et mon collègue pourra compléter.

Nous nous demandons d'abord et avant tout s'il existe des solutions de rechange viables. Si une exploitation agricole n'a pas accès à des moyens technologiques lui permettant de réduire ses émissions, le projet de loi C-8 ne peut lui être d'aucune utilité à cette fin.

Selon nous, une exemption permet d'offrir aux différentes exploitations agricoles une approche réellement adaptée à leurs besoins. Notre secteur est incroyablement diversifié, et chaque agriculteur a ses propres besoins qu'il est le mieux à même de comprendre. En mettant ces capitaux à la disposition des agriculteurs pour qu'ils investissent dans l'écologisation de leurs activités, on leur permet de prendre les meilleures décisions possible en la matière.

M. Dave Carey: J'ajouterais seulement qu'il est admis que le remboursement ne permet pas aux agriculteurs et aux éleveurs de récupérer la totalité des sommes payées dans le cadre d'une tarification du carbone qui va être majorée le 1^{er} avril.

Je tiens aussi à souligner que les données qualitatives et quantitatives s'accumulent pour nous indiquer que la diminution du fonds de roulement des agriculteurs et des éleveurs pendant l'année, avec la promesse d'un remboursement en fin d'exercice, les dissuade en fait d'investir pour accroître la capacité concurrentielle et la viabilité environnementale de leur exploitation.

À nos yeux, la tarification du carbone actuellement applicable au gaz naturel et au propane a une incidence défavorable pour les agriculteurs et les éleveurs en les privant du fonds de roulement dont ils se serviraient pour investir.

M. John Barlow: Merci pour ces précisions.

Il y a une chose qui est sûre. Lorsque vous devez réclamer le remboursement de ces sommes dans votre déclaration de revenus, il vous faut payer ces dépenses pendant peut-être 18 mois avant de pouvoir toucher le remboursement en question, quel qu'en soit le montant.

Monsieur Currie, je ne sais pas si vous voulez essayer de répondre à la même question?

Du point de vue de la Fédération canadienne de l'agriculture — et je sais que vous en avez discuté lors de votre assemblée générale annuelle la semaine dernière à Ottawa —, pourquoi est-il important d'obtenir cette exemption complète au titre de la tarification du carbone, plutôt qu'un remboursement?

M. Keith Currie: Je crois que MM. Carey et Ross ont su faire ressortir les principales préoccupations liées à un remboursement, par rapport à une exemption.

J'ajouterais que les remboursements représentent un fardeau administratif pour tout le monde, soit aussi bien pour les agriculteurs et les éleveurs que pour le gouvernement. Il est très coûteux de mettre en place un système fondé sur le remboursement, alors qu'une exemption exige une simple signature sur un document par l'agriculteur ou l'éleveur pour confirmer qu'il est un producteur inscrit. Il n'y a pas d'autres frais administratifs.

Il faut en fait que les agriculteurs puissent récupérer cet argent rapidement sans que le gouvernement ait à dépenser de fortes sommes pour administrer le programme. C'est la raison pour laquelle nous appuyons le projet de loi C-234 qui prévoit une exemption, de préférence à un mécanisme de remboursement.

M. John Barlow: Merci, monsieur Currie.

Nous avons certes pu constater le coût élevé du diesel, du propane et des fertilisants. Voilà qu'il est question d'une pénurie de certains de ces produits, et il en va de même des herbicides.

Dans le contexte d'une éventuelle pénurie alimentaire mondiale, une possibilité très concrète avec le conflit en Ukraine, le gouvernement fédéral envisage maintenant une réduction de 30 % de l'utilisation des fertilisants. Monsieur Currie, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure la diminution de rendement qui en résulterait pourrait empêcher les agriculteurs de satisfaire non seulement à la demande locale, mais aussi à une demande mondiale en pleine croissance?

M. Keith Currie: L'agriculture est un domaine dans lequel nous excellons au Canada. Nous sommes très efficients et nous nous enorgueillissons de pouvoir nourrir non seulement notre propre pays, mais aussi des gens de partout dans le monde. Alors, si nous étions obligés de réduire l'utilisation de fertilisants en raison des coûts ou d'une mesure qui l'exigerait — et nous préférons certes parler d'une réduction des émissions, plutôt que d'une réduction des fertilisants...

Il y a une limite à ne pas franchir si l'on veut éviter que nos rendements en souffrent trop. À partir du moment où les rendements sont touchés, les choses peuvent se détériorer rapidement, à un point tel qu'il peut devenir impossible de nous en remettre du point de vue économique. À vrai dire, nous ne pourrons plus être ceux qui nourrissent le monde si nous réduisons notre utilisation des fertilisants au-delà d'un certain seuil.

Nous voulons travailler avec le gouvernement dans ce dossier.

Le président: Merci, monsieur Barlow.

Merci, monsieur Currie.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à M. Drouin pour six minutes. [*Traduction*]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse aux représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture. Je tiens à remercier M. Currie d'avoir assisté à la veillée organisée pour M. Pommainville hier. Je sais que la communauté l'a vraiment apprécié. En ce qui concerne le projet de loi C-234, je sais que dans le cadre de l'étude du projet de loi C-206, des consensus se sont dégagés sur l'établissement d'une limite quant à la durée de cette exemption.

Êtes-vous en faveur d'une exemption de 10 ans ou d'une exemption complète aussi longtemps que cela durera?

(1125)

M. Keith Currie: Je pense que nous voulons être un partenaire du gouvernement sur la façon de procéder, de quelque façon que ce soit.

Si le statu quo est maintenu, alors cette exemption durera probablement à perpétuité, mais nous voulons travailler en partenariat avec tous les gouvernements à l'avenir pour déterminer comment nous pouvons aider à mettre en œuvre des programmes qui nous permettront d'atteindre les objectifs fixés dans le dossier des changements climatiques.

Dire que ce ne sera que pour 10 ans reviendrait à deviner où nous en sommes au chapitre des programmes. Nous voulons participer aux efforts — soyons clairs à ce sujet —, mais cela ne peut pas se faire en imposant un fardeau financier aux agriculteurs ou aux éleveurs du pays pour le bien de toute la société.

Mettons l'exemption en place, puis nous pourrons apporter des modifications au fur et à mesure et voir comment le programme fonctionne.

M. Francis Drouin: D'accord.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de l'Agriculture Carbon Alliance. Monsieur Ross, vous avez mentionné que la technologie n'est pas nécessairement encore disponible. Je le sais parce que j'ai fait ma propre annonce concernant les séchoirs à grains BioDryAir. L'année dernière, l'agriculteur a dépensé 200 000 \$ en propane; aujourd'hui, il dépense 40 000 \$ en granules de bois, ce qui représente une économie de 160 000 \$ pour ses propres coûts. Inutile de dire qu'il ne paie pas la taxe sur le carbone pour cela.

Est-ce parce que ce genre de technologie n'est pas encore viable pour l'ensemble du Canada ou, à votre avis, est-ce simplement parce qu'il n'y a pas de technologie lorsqu'il s'agit du séchage des grains?

M. Scott Ross: M. Carey et moi en avons parlé plus tôt ce matin. Je m'en remettrai à lui pour ce qui est des détails concernant le secteur des céréales et des oléagineux, étant donné qu'il y travaille de plus près.

Je pense que ce que nous entendons, c'est que ce n'est pas une technologie qui fonctionne pour tout le monde partout au pays. Il y a des problèmes sur le plan de l'adaptabilité en raison de la taille de l'exploitation dans certaines des plus grandes fermes de l'Ouest canadien, par exemple. Il y a des coûts de main-d'œuvre associés à l'approvisionnement en biomasse qui ont soulevé certains problèmes là-bas.

Je ne dis certainement pas qu'il n'y a pas, ou qu'il n'y aura jamais, de solutions de rechange viables, mais si nous devons explorer ces solutions de rechange viables, nous voulons nous assurer que dans l'intervalle, les agriculteurs ne sont pas pénalisés pour des technologies qui ne sont pas encore viables sur le plan commercial pour leurs activités.

Monsieur Carey, voulez-vous en dire un peu plus?

M. Dave Carey: Pour vous répondre brièvement, monsieur Drouin, je pense que c'est une évolution de la technologie, la capacité de recourir à la granulation du bois. Cela s'accompagne d'une intensité en carbone également.

Auparavant, la plupart des biodigesteurs faisaient en sorte que les agriculteurs devaient augmenter le nombre de passages dans leurs champs, enlever les chaumes et les matières supplémentaires après la récolte, ce qui nécessite davantage de passages en brûlant de l'essence ou du diesel. Ensuite, si la matière n'est pas sèche, elle doit être séchée d'une manière ou d'une autre. Il faut ensuite faire le stockage, ce qui peut entraîner un risque d'incendie, et disposer de l'espace nécessaire.

Nous avons entendu que la gestion d'un biodigesteur peut nécessiter l'embauche d'une personne supplémentaire, ce qui a des répercussions sur la rentabilité et, encore une fois, pourrait avoir un effet défavorable si la granulation du bois est adaptable pour avoir les BTU nécessaires, si l'on fait plus de passages sur le terrain avec le tracteur.

Concernant ce que vous dites, je pense que cela témoigne d'une évolution de la technologie, et c'est pourquoi nous voulons voir ce continuum. Le continuum de la durabilité est quelque chose que l'ACA soutient grandement.

M. Francis Drouin: Merci, monsieur Carey.

[Français]

Je m'adresse maintenant à mes amis francophones de l'UPA.

Vous avez mentionné que vous avez bénéficié du Fonds d'action à la ferme pour le climat. Vous avez parlé des cultures de couverture. Je veux simplement m'assurer de bien comprendre quelle est la situation au Québec.

Est-ce que la majorité des agriculteurs a adopté la culture de couverture ou est-ce justement ce que vous voulez faire avec les fonds du programme?

- M. Daniel Bernier: J'imagine que vous vous adressez à moi.
- M. Francis Drouin: Je m'adresse à vous ou à M. Caron.
- M. Daniel Bernier: C'est une pratique qui devient populaire. En effet, de plus en plus de producteurs optent pour ces solutions. Cependant, nous nous rendons compte que c'est un enjeu pour certains producteurs agricoles, étant donné que des coûts sont tout de même associés à ces pratiques. L'avantage qu'on en retire, pour ce qui est de l'amélioration de la santé des sols, est à long terme. Du soutien pour une période transitoire est requis, parce qu'il n'est pas nécessairement facile pour tous de maîtriser la technique. Cela dépend du type de sol et de la région dans laquelle on se trouve. Il faut maîtriser la technique, dans un premier temps. C'est pourquoi un accompagnement professionnel est requis. Or, des coûts sont associés à cela.

C'est pourquoi nous pensons que les rétributions pour les biens et services environnementaux sont une formule appropriée, qui peut faciliter l'adoption de ces pratiques.

• (1130)

M. Francis Drouin: Selon vous, le coût relié à la transition est-il un obstacle majeur pour la communauté agricole en ce qui a trait à l'adoption de cette pratique à plus grande échelle?

M. Daniel Bernier: Oui, certainement. Pour faire des gains rapides, nous avons besoin de cette aide. Sinon, cela va se faire à plus long terme.

Le président: Je vous remercie, messieurs Drouin et Bernier.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais poursuivre dans la même voie, monsieur Bernier.

Vous avez mentionné les rétributions pour les biens et services environnementaux. Or, l'UPA demande la création d'un programme Agri-vert.

Pourriez-vous nous en dire plus sur la façon dont ce programme pourrait fonctionner?

M. Daniel Bernier: Il s'agirait de montants proposés aux producteurs pour compenser le coût additionnel lié à certaines bonnes pratiques. Nous croyons que, pour faire progresser celles-ci, nous aurons besoin d'un système de rétribution lorsque des gestes seront favorables à l'environnement, mais ne seront pas rentables. Nous jugeons en effet que si les producteurs doivent toujours assumer ce fardeau et que leur rentabilité est par le fait même hypothéquée, nous ne pourrons pas progresser aussi rapidement que nous le voudrions.

Le marché du carbone pourrait être intéressant, mais des coûts importants sont tout de même associés à cette façon de faire. Dans bien des cas, les petites fermes ont moins accès à ces systèmes. Nous pensons donc que la rétribution est la formule appropriée.

M. Yves Perron: J'aimerais savoir ce que vous en pensez, mais selon moi, il faudrait s'assurer que cette rétribution est décentralisée. Autrement dit, il faudrait qu'on reconnaisse l'effort d'un producteur et qu'il puisse, en tant qu'entrepreneur, disposer de ces sommes, de sorte qu'il ait envie de faire un nouvel investissement dans son entreprise.

Voyez-vous les choses de cette façon ou différemment?

- M. Daniel Bernier: Il faut que ce soit adapté le plus localement possible, parce que les enjeux environnementaux sont très différents d'une région à l'autre. Nous constatons ce phénomène à l'intérieur d'une même province. Par exemple, les enjeux ne sont pas les mêmes pour les basses terres du Saint-Laurent et les régions périphériques. Par conséquent, il faudrait que le processus soit décentralisé et adapté aux réalités des producteurs.
- M. Yves Perron: Si je comprends bien, le soutien repose sur le principe d'un choix collectif qui est assumé collectivement. Vous ne pouvez pas porter tout le fardeau, mais vous êtes tout à fait prêts à poser les gestes.
- M. Daniel Bernier: C'est exact. Comme vous le savez, dans le domaine de l'agroalimentaire, les producteurs n'ont pas vraiment l'occasion de transférer aux consommateurs les augmentations du coût de production. Ces demandes sociétales sont faites essentiellement pour la protection de l'environnement, et nous convenons que c'est nécessaire. Cela représente toutefois pour les entreprises des coûts que nous devrions nous répartir collectivement.
- M. Yves Perron: Si nous instaurons un tel système, il faudra se donner un point de départ. À votre avis, les efforts que font déjà certains producteurs pourraient-ils être reconnus?

Comme dans tous les domaines, il y a des précurseurs. Un exemple facile me vient à l'esprit, à savoir les producteurs qui font de l'agriculture biologique.

Qu'en pensez-vous?

- M. Daniel Bernier: Idéalement, on devrait accorder une reconnaissance aux gestes passés, jusqu'à un certain point. Effectivement, ces producteurs précurseurs, qui innovent sur leurs fermes et qui prennent des risques, ont dû assumer des coûts. C'est grâce à eux que l'ensemble peut profiter des connaissances acquises. Nous croyons donc qu'il serait nécessaire d'accorder une reconnaissance à ces producteurs pour des gestes passés.
- **M.** Yves Perron: En ce sens, ne trouvez-vous pas ironique qu'un producteur qui vend des produits biologiques depuis 20 ou 25 ans doive payer pour se faire reconnaître comme tel? Ne devrait-on pas plutôt le payer pour le récompenser de vendre des produits biologiques?

J'aimerais votre avis là-dessus.

- (1135)
- M. Daniel Bernier: Vous vous référez aux coûts de la certification

D'une certaine manière, les producteurs acceptent d'assumer les coûts de cette certification. De manière générale, il y a une valeur ajoutée à ces produits certifiés biologiques. L'enjeu, c'est le coût de la révision de la norme. Nous pensons que cela revient au gouvernement fédéral. C'est une norme qui relève du gouvernement. Les coûts de révision devraient être payés par le gouvernement. Actuellement, on sait qu'il y a des enjeux. On voudrait refiler cette facture aux producteurs biologiques. Je pense qu'il y a là un sérieux problème.

M. Yves Perron: Nous avons accueilli la ministre il y a peu de temps. Dans sa réponse, j'ai cru comprendre qu'elle disait qu'il s'agissait de sommes qui avaient été mises là temporairement. Il ne s'agissait pas d'un retrait de sommes, mais de la fin de quelque chose

Que pensez-vous de cela? Est-ce que ces sommes devraient être permanentes?

- M. Daniel Bernier: Oui, tout à fait. Ces sommes devraient être permanentes.
- M. Yves Perron: C'est la responsabilité du gouvernement. C'est avec cette norme que les producteurs sont capables de justifier la valeur de leurs produits et de faire valoir leurs exportations, si je saisis bien le dossier.
 - M. Daniel Bernier: Exactement.

Une norme nationale, qui est là pour garantir la qualité d'une appellation, c'est une responsabilité gouvernementale.

M. Yves Perron: Avez-vous eu des discussions avec le gouvernement à ce sujet? Vous a-t-on annoncé que cette somme va être retirée quoiqu'il advienne? Y a-t-il un échéancier?

J'ai l'impression qu'on n'en entend pas beaucoup parler, ce qui me surprend.

M. Daniel Bernier: Nous avons fait nos représentations. Nous maintenons que c'est la responsabilité du gouvernement fédéral. Cela représente 1 million de dollars tous les cinq ans. Il y a l'enjeu de savoir comment les producteurs pourraient arriver à financer cela. Nous pensons nécessaire que le gouvernement fédéral s'en occupe.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Perron et monsieur Bernier.

Je cède maintenant la parole à M. MacGregor.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais d'abord poser une question aux représentants de l'Agriculture Carbon Alliance.

Monsieur Carey, dans votre déclaration préliminaire, il y a une phrase qui m'a frappé. Vous avez dit que vous vouliez qu'il y ait un accord de collaboration entre ECCC et AAC.

J'ai regardé ce que font d'autres pays. En Australie — je vais reformuler la stratégie nationale sur les sols de ce pays —, on dit avoir élaboré une stratégie sur 20 ans qui définit comment l'Australie valorisera, gérera et améliorera ses sols. De plus, la stratégie a été élaborée en collaboration avec les gouvernements des États et des territoires, le National Soils Advocate et d'autres intervenants majeurs de la science des sols et de la gestion des terres.

L'objectif est de restaurer et de protéger les sols à l'échelle nationale. Les Australiens souhaitent que cela résulte d'un effort de collaboration et de coordination dans les actions menées sur le terrain, la recherche, l'information, la surveillance et la gouvernance. Ils affirment que tous les ordres de gouvernement, l'industrie, les établissements de recherche, les praticiens privés de la science des sols et les gestionnaires des terres ont un rôle à jouer.

Qu'en pensez-vous lorsqu'on vous dit qu'un gouvernement étranger comme celui de l'Australie se lance dans une telle stratégie? Voyez-vous des parallèles pour le Canada et des leçons que nous pouvons tirer de l'exemple australien?

M. Dave Carey: Je vous remercie de la question. Je verrai si M. Ross a quelque chose à ajouter.

L'un des principaux moteurs de la création de l'ACA, c'est le fait qu'après décembre 2020, le plan pour *Un environnement sain et une économie saine* comportait environ 65 points, dont bon nombre étaient axés sur l'agroenvironnemental. Peu de temps après, un grand webinaire a été organisé par ECCC. Il portait sur les solutions climatiques fondées sur la nature. Des centaines de personnes y ont participé et il y avait peut-être deux ou trois intervenants du secteur agricole.

Nous aimons être permissifs plutôt que d'imposer des normes, mais les groupes actuels — groupes de travail ou tables rondes — ne fonctionnent pas. Nous devons être en mesure de participer de manière pragmatique, proactive et collaborative en amont. Quand j'entends parler de ce type de collaboration... C'est exactement ce que nous voulons. Il nous faut pouvoir collaborer directement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et Environnement et Changement climatique Canada — avec les gens qui ont suffisamment d'ancienneté au sein de ces deux ministères —, et les bons groupes d'agriculteurs et de producteurs doivent être à la table, pour veiller à ce que les politiques mises en œuvre soient applicables. Nous nous retrouvons souvent dans cet esprit de réglementation à Ottawa ou à Gatineau — et j'en fais partie —, mais cela ne peut s'appliquer aux 20 millions d'acres de canola ni aux exploitations bovines et laitières du Canada.

Il nous faut un moyen de participer de manière significative à l'élaboration de politiques. Nous ne sommes pas là pour parler de réalités politiques, mais bien pour parler de la façon dont les objectifs du gouvernement peuvent concorder avec ceux des agriculteurs, et de la façon d'en arriver à une politique pragmatique. Je pense que c'est quelque chose que nous n'avons pas actuellement.

Nous nous en remettons au gouvernement sur la façon dont il veut mettre cela en œuvre. Il a été question de la possibilité qu'Agriculture Canada et ECCC assument conjointement un rôle. L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture Canada ont une position commune. Je vais m'arrêter là et voir si M. Ross a quelque chose à ajouter, monsieur MacGregor, mais c'est formidable de voir cela. C'est ainsi que nous allons atteindre nos objectifs.

(1140)

M. Alistair MacGregor: Merci.

En tout respect, monsieur Ross, je veux maintenant poser une question à M. Currie, de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Concernant la même question, avez-vous des observations à faire? De plus... Vous avez parlé des laboratoires vivants, par exemple. Au sujet des échanges de la FCA avec les établissements de recherche du Canada — notamment le conseil des doyens de l'agriculture —, en plus de répondre à ma question précédente, pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet des lacunes dans les connaissances sur la mesure de la teneur en carbone des sols, etc.? Y a-t-il des domaines particuliers sur lesquels vous aimeriez que le fédéral axe les recherches? J'aimerais connaître votre point de vue, s'il vous plaît.

M. Keith Currie: Merci, monsieur MacGregor.

Je pense que M. Carey a très bien répondu à votre première question. En fin de compte, ce que nous voulons, c'est que les politiques soient applicables sur le terrain. Nous regardons ce que les gouvernements ont fixé comme objectifs au cours des 25 dernières années au chapitre de la lutte contre les changements climatiques. La plupart ne sont même pas venus près de les atteindre, parce qu'ils ne se sont pas penchés sur ce qui est facile à mettre en œuvre sur le terrain

Voilà ce que nous demandons: travaillez avec nous pour que nous puissions élaborer ces programmes ensemble et véritablement faire avancer les choses, sans que ce fardeau financier soit imposé aux agriculteurs.

Lorsqu'il s'agit de la recherche en cours au Canada ou de ce qui est nécessaire... En définitive, je pense que la pièce importante du casse-tête qu'il nous manque, ce sont les données. Quel est notre point de départ? Il est très difficile de savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'où l'on part. C'est une pièce importante que nous devons trouver. Comment mesurons-nous la teneur en carbone des sols? Nos données sont-elles précises? Comment déterminer quelles technologies peuvent être adoptées pour améliorer la séquestration du carbone? Nous avons vraiment besoin de faire de la recherche sur la façon d'obtenir et d'utiliser ces données au mieux de nos capacités à l'avenir.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Carey, pendant les 30 secondes qu'il me reste, voulezvous ajouter quelque chose au sujet des lacunes dans les connaissances et nous dire sur quoi les chercheurs canadiens devraient se concentrer, à votre avis?

- M. Keith Currie: Nous continuons de travailler à une stratégie...
- M. Alistair MacGregor: Je demandais à M. Carey, de l'ACA, s'il avait quelque chose à ajouter. Je suis désolé.

M. Dave Carey: Je pense qu'il a raison. Nous ne savons pas exactement quel est le point de départ — la mesure — et donc, en fait, nous devons prendre du recul. Certaines des méthodes d'analyse de la santé des sols que nous utilisons datent de presque un siècle. Encore une fois, se penche-t-on sur la saturation en carbone?

Je sais que les mesures actuelles ne prennent en compte que la profondeur des racines de cultures qui atteignent un certain point, alors que les racines d'une culture comme le canola descendent plus profondément dans le sol. Il y a des éléments de base que nous ne connaissons pas encore, monsieur MacGregor, et il est donc très difficile, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles connaissances scientifiques, de déterminer et éventuellement de mesurer les émissions indirectes, par exemple.

Le président: Merci, monsieur Carey.

Merci, monsieur MacGregor.

[Français]

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adressera à M. Currie, de la Fédération canadienne de l'agriculture.

Monsieur Currie, vous avez parlé des additifs dans l'alimentation du bétail. Santé Canada traite ces produits comme des médicaments, mais ce n'est pas le cas de l'Union européenne, du Brésil et d'autres pays que vous avez nommés.

J'aimerais avoir des précisions de votre part sur le problème que constitue le fait de considérer ces produits comme des médicaments plutôt que comme des aliments.

[Traduction]

M. Keith Currie: Merci.

Je vais demander à mon collègue, Frank Annau, de répondre à cette question.

M. Frank Annau (directeur, Politiques environnementales et scientifiques, Fédération canadienne de l'agriculture): Je vous remercie beaucoup de cette excellente question.

C'était certainement [difficultés techniques] en ce qui concerne le 3-NOP utilisé dans les aliments pour le bétail.

En ce qui concerne la différence dans le processus d'approbation par Santé Canada, le fait qu'il est considéré comme un médicament plutôt que comme un aliment pour le bétail, nous croyons comprendre que le processus d'évaluation est plus long et qu'il y a plus d'étapes à franchir avant qu'il puisse se retrouver sur les marchés.

En ce qui a trait aux critères d'évaluation concernant cette différence dans l'Union européenne, je pense qu'il faudra peut-être se pencher sur les raisons pour lesquelles l'Union européenne classe plus rapidement ce produit parmi les aliments pour le bétail et qu'elle le rend plus vite accessible sur le marché.

L'étude de l'Alberta indique que l'utilisation de différents mélanges d'aliments pour le bétail — que le mélange contienne du maïs ou de l'orge —, permet d'atteindre une réduction de plus de 80 % des émissions de méthane par tête, et généralement une réduction minimale de 30 %. On parle évidemment d'un impact très important, surtout si l'on tient compte de la place de plus en plus importante accordée au méthane au cours de la dernière année dans les rapports du GIEC.

• (1145)

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci.

Avez-vous une recommandation à nous faire de la part de la Fédération canadienne de l'agriculture à ce sujet?

Quel genre de pressions devrions-nous exercer pour accélérer les choses?

Plusieurs pays considèrent cela comme un aliment et non comme un médicament, ce qui change bien des choses pour les producteurs.

Pourriez-vous nous fournir une recommandation à cet égard?

À qui devrions-nous nous adresser en premier lieu pour accélérer ce processus?

[Traduction]

M. Frank Annau: D'emblée, je regarderais du côté de l'Union européenne, en particulier sa stratégie « De la ferme à la table », pour voir quel processus d'évaluation elle utilise pour s'assurer que ces aliments arrivent sur le marché le plus rapidement possible.

Il serait très utile de commencer par déterminer si l'on peut considérer qu'il s'agit d'un aliment plutôt que d'un médicament vétérinaire au Canada. De plus, il faudrait s'assurer que les aliments pour bétail correspondant à d'autres approches potentielles sont également évalués ici. On entend parler, par exemple, de l'algue rouge qui, employée comme additif alimentaire, entraînerait une réduction des émissions par tête.

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci beaucoup, monsieur Annau.

Je vais poser une question à M. Bernier, de l'Union des producteurs agricoles.

En ce qui concerne le besoin de financer plus adéquatement la recherche, notamment la recherche appliquée, quelles sont les avancées réalisées de ce côté-là?

Avez-vous des solutions à proposer pour accélérer le financement de la recherche appliquée?

- M. Daniel Bernier: Cela prend certainement plus recherche, que ce soit pour trouver des solutions de rechange aux pesticides ou des techniques de réduction de gaz à effet de serre. On a aussi fait allusion à l'alimentation. Il faut investir dans la connaissance. C'est comme cela que nous pourrons faire progresser notre agriculture. Il faut investir davantage en recherche et ne pas oublier le transfert de ces connaissances vers les producteurs agricoles.
- **M. Richard Lehoux:** Exactement. Ma question allait dans ce sens. C'est important de faire de la recherche, mais si nous voulons rester compétitifs, il faut aussi qu'elle soit applicable par la suite, de façon plus simple, dans le domaine agricole.

J'aimerais entendre votre point de vue là-dessus.

M. Daniel Bernier: Une solution que nous préconisons consiste à associer les chercheurs avec les producteurs pour rapprocher le plus possible la science des besoins des producteurs agricoles.

À notre laboratoire vivant, au lac Saint-Pierre, nous avons justement cette approche, et elle est très appréciée des producteurs agricoles. Nous faisons de la recherche spécifique aux besoins manifestés par les producteurs agricoles.

M. Richard Lehoux: Merci, monsieur Bernier.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup à vous deux.

Madame Taylor Roy, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins. La séance est très instructive. Il est évident qu'il faut faire beaucoup plus de recherches dans ce domaine.

Ma première question porte sur l'affirmation de M. Bernier — et peut-être de M. Caron, puisqu'il n'a pas pris la parole à ce sujet —, selon laquelle les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole sont nécessaires et ne seront probablement pas réduites.

En ce qui concerne la carboneutralité, compte tenu des autres aspects dont vous avez parlé, comme la séquestration du carbone dans le sol, pouvez-vous envisager que le secteur atteigne la carboneutralité, plutôt que d'éliminer toutes les émissions de gaz à effet de serre?

[Français]

M. Daniel Bernier: En fait, la séquestration du carbone peut certainement aider le secteur agricole à réduire son empreinte carbone, mais je serais étonné si l'on parvenait à la carboneutralité. Par ailleurs, je m'interroge. Lorsqu'on veut vendre ces réductions sur le marché du carbone, c'est dire que ce sont d'autres secteurs, notamment le secteur industriel, qui pourraient s'approprier cette réduction. Donc, à un moment donné, il faudra clarifier ce que nous voulons. Voulons-nous que l'agriculture réduise son empreinte carbone ou voulons-nous nous servir de l'agriculture comme d'un producteur de crédits carbone pour l'industrie?

Les deux sont possibles, mais, si nous espérons réduire l'empreinte carbone de notre agriculture, il faudrait être prudents. Si nous vendons nos réductions à d'autres secteurs, nous ne pouvons pas les compter deux fois. Soit elles nous appartiennent, soit elles appartiennent au secteur industriel ou aux éventuels acheteurs.

• (1150)

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy: Oui, je comprends. Cela dit, pensezvous qu'il serait possible d'atteindre la carboneutralité si ces réductions de carbone étaient retenues dans le secteur agricole? Pensezvous qu'il serait possible de ramener cette part de 8 % d'émissions à zéro?

[Français]

M. Daniel Bernier: J'en doute. Nous pouvons certainement réduire nos émissions de 10, 15 ou 20 %, voire plus, mais les ramener à zéro, cela m'étonnerait.

Remarquez que je n'ai que le portrait québécois. Il est possible que la capacité de séquestration de carbone soit plus importante dans l'Ouest canadien. Il faut être conscients que les sols agricoles n'ont pas une capacité infinie de séquestrer du carbone. Cela prend des sols qui sont relativement pauvres en matière organique et pour lesquels un changement de pratiques peut contribuer à augmenter la matière organique, donc le carbone dans le sol. On pourra alors le faire pendant quelques décennies, mais il arrivera un moment où le sol sera saturé en matière organique et cessera la séquestration du carbone.

Au Québec, nous avons une certaine capacité de séquestration, mais elle n'est pas suffisante pour amener à zéro l'empreinte carbone

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy: D'accord. Merci.

Mes prochaines questions s'adressent aux représentants de l'Agriculture Carbon Alliance.

La première concerne la tarification de la pollution — la tarification du carbone — et le remboursement. Vous avez mentionné que le fait que le remboursement a lieu à la fin de l'année, le décalage dans le temps, entraîne une réduction des investissements réalisés par le secteur agricole. Est-ce que l'on améliorerait la situation si ces remboursements étaient accordés quatre fois par année, plutôt que sous forme de crédit d'impôt?

Ensuite, j'aimerais savoir quels sont les investissements qui, selon vous, ne sont pas réalisés. S'agit-il d'investissements qui permettraient de réduire les émissions de carbone ou de gaz à effet de serre?

M. Scott Ross: Je pourrais en parler un peu, puis laisser M. Carey parler du décalage, car il en sait un peu plus que moi à ce sujet.

En ce qui concerne le type d'investissements, cela varie vraiment, selon le type d'exploitation. Des investissements importants sont possibles à l'échelle de l'exploitation. Il y a l'éclairage DEL, les échangeurs thermiques et les digesteurs anaérobies. Toute une série d'investissements de ce type peut être réalisée, mais il faut s'assurer que les agriculteurs ont assez de capitaux à leur disposition.

Je pense qu'un remboursement plus rapide serait bénéfique. Je pense qu'on est encore préoccupé par la mesure dans laquelle le prix du carbone qu'une exploitation agricole paie est reflété dans le remboursement qu'elle reçoit. Il y a là des aspects à prendre en considération sur le plan de l'équité.

Mme Leah Taylor Roy: J'ai une dernière question sur le séchage du grain, et sur l'utilisation du propane et d'autres combustibles.

J'ai lu sur l'électrification du réseau du Manitoba et de l'utilisation possible des thermopompes pour ce faire. Est-ce que c'est réalisable? Est-ce que cela a déjà été fait?

Le président: Pourriez-vous répondre en 15 secondes, s'il vous plaît?

M. Dave Carey: Le Manitoba, l'Ontario et le Québec produisent de l'hydroélectricité. En Saskatchewan et en Alberta, ce n'est pas possible. Le réseau ne le permet pas. Il n'utilise pas l'eau, mais bien le charbon à certains endroits. Malheureusement, la réponse est non

[Français]

Le président: Monsieur Perron, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Monsieur Bernier, je voudrais revenir sur un des trucs dont nous avons discuté tantôt, soit la nécessité d'une décentralisation. On entend de nombreux discours. Les producteurs craignent, entre autres, comme vous venez de le mentionner, que le secteur agricole fournisse des crédits carbone à d'autres secteurs plus polluants. Ils craignent aussi que s'installent une bureaucratie très lourde ou des programmes normalisés, qui amèneraient les producteurs à travailler de nombreuses heures pour remplir des formulaires, à cocher la bonne case pour obtenir quelque chose. Une décentralisation comme celle mentionnée plus tôt ne serait-elle pas préférable pour eux?

Très rapidement, pourriez-vous réagir là-dessus?

• (1155)

M. Daniel Bernier: On doit évidemment minimiser la lourdeur administrative. C'est peut-être l'un des inconvénients du marché du carbone, car les exigences en matière de reddition de compte et les vérifications qui doivent être faites sont nombreuses. Ce n'est pas insurmontable, mais c'est un exemple de lourdeur administrative.

La lourdeur administrative est un problème pour les agriculteurs. Il faut tenter de simplifier le processus et de modifier les programmes pour qu'ils puissent répondre aux besoins locaux. Nous pensons que la rétribution est une bonne solution.

M. Yves Perron: Il faut aussi que les producteurs puissent disposer de ces sommes au moment où leurs entreprises sont prêtes à faire des investissements. Est-ce que c'est exact?

M. Daniel Bernier: Tout à fait.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

J'aimerais entendre M. Currie au sujet de la norme biologique, dont nous avons parlé plus tôt avec M. Bernier.

M. Bernier nous disait que le fait que la révision de cette norme ne soit pas financée par le fédéral était un non-sens total. J'imagine que vous êtes du même avis.

[Traduction]

M. Keith Currie: Excusez-moi, pourriez-vous préciser votre question?

[Français]

M. Yves Perron: Oui, bien sûr.

Le fédéral a annoncé la fin du financement de la révision de la norme biologique. Nous en avons discuté tantôt avec M. Bernier et il nous a dit que c'était un non-sens total, car la responsabilité de financer la révision de la norme incombait au gouvernement fédéral. Il s'agit d'une norme pancanadienne qui permet notamment de faire l'exportation.

J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Traduction]

Le président: Monsieur Currie, vous avez 30 secondes.

M. Keith Currie: En tant que représentants de tous les agriculteurs du pays, nous n'accordons pas la priorité à une norme de production en particulier. Nous sommes certainement très fiers de la

production biologique au pays. Je crois qu'elle devrait recevoir le plus de financement possible, tout comme les autres types de production, surtout en ce qui a trait à l'énergie verte, aux puits de carbone et à tout ce qui concerne les changements climatiques.

Le président: Merci, monsieur Currie.

Nous allons devoir en rester là. Je suis désolé.

Merci, monsieur Perron.

Nous allons maintenant entendre notre dernier intervenant, M. MacGregor, qui dispose de deux minutes et demie.

Allez-y, monsieur.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Bernier, je vais commencer avec vous.

Je vous ai écouté avec intérêt lorsque vous avez parlé des effets du compactage dans votre déclaration préliminaire. Grâce à ma femme, j'en ai appris beaucoup à ce sujet et aussi sur les conditions anaérobies qui en résultent, sur les conséquences sur l'écologie des sols et sur l'élimination des micro-organismes utiles. Pourriez-vous nous en dire plus au sujet des conséquences du compactage sur l'écologie des sols et de ce que les agriculteurs doivent faire pour rectifier la situation?

Vous avez dit que vous aviez acheté deux tracteurs dont l'empreinte était moins importante, plutôt qu'un seul tracteur plus lourd, afin de réduire les effets du compactage. Vous pourriez peut-être nous en dire davantage à ce sujet. Je crois que vous avez parlé de la disponibilité des fonds pour procéder à ces achats, et du stress que cela avait engendré. J'aimerais que vous nous en disiez plus à ce sujet, pour aider les membres du Comité à mieux comprendre la situation.

Merci.

[Français]

M. Daniel Bernier: Certainement.

La compaction des sols est effectivement un problème important, particulièrement au Québec et dans l'Est du Canada. En fait, ce problème existe partout où les sols sont plutôt argileux et où le climat est plutôt humide. Lorsque ces deux éléments sont présents, les risques de compaction sont importants.

Il faut d'abord agir de manière préventive en évitant de passer sur le sol avec de la machinerie trop lourde. La charge par essieu est très importante et il ne faut pas dépasser les limites recommandées. Comme je vous le mentionnais, malheureusement, la taille de la machinerie utilisée de nos jours augmente constamment pour répondre aux besoins des producteurs et leur permettre de faire leur travail. Le poids de la machinerie est un véritable problème.

La compaction des sols déstructure les sols. Puisqu'il y a moins d'infiltration d'eau, les sols sont plus vulnérables aux périodes de sécheresse et le réseau racinaire a plus de difficulté à se propager dans l'entièreté du sol pour s'approvisionner en éléments minéraux et s'hydrater. À partir du moment où la structure est compactée, l'air circule moins dans le système et cela a des répercussions négatives sur l'activité biologique et la vie microbienne. C'est un phénomène important de dégradation et tout le système se met à moins bien fonctionner.

• (1200)

Le président: Merci, messieurs Bernier et MacGregor.

[Traduction]

Voilà qui met fin à la première partie de la réunion. Je remercie les témoins d'avoir participé à la réunion d'aujourd'hui. Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à vous remercier pour votre travail dans le domaine de l'agriculture et pour votre témoignage aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons prendre une pause de trois minutes, puis nous passerons à la deuxième partie de la réunion.

Merci à tous.

• (1200) (Pause)_____

(1205)

Le président: [Difficultés techniques]

Mme Justine Taylor (directrice, Gestion responsable et durabilité, CropLife Canada): [Difficultés techniques]... et fondées sur la science, de sorte que nous puissions continuer de renforcer le développement durable de l'agriculture. Plusieurs ministères sont chargés de la surveillance réglementaire de l'agriculture et une approche pangouvernementale doit être préconisée à cet égard.

Deuxièmement, il faut adopter des mesures incitatives à l'intention des agriculteurs canadiens et les récompenser pour leurs efforts. Nos agriculteurs sont des chefs de file mondiaux en matière d'adoption de technologies qui permettent la séquestration du carbone. Toutefois, à l'heure actuelle, ces efforts ne sont pas reconnus par les politiques gouvernementales.

Troisièmement, il faut promouvoir et défendre le développement durable au Canada. Nous aimerions que le gouvernement diffuse les réussites des agriculteurs canadiens sur la scène internationale et qu'il veille à ce qu'elles soient reconnues sur toutes les tribunes et dans le cadre de toutes les négociations internationales.

Quatrièmement, il faut favoriser l'exportation. Nous demandons au gouvernement de mieux utiliser les institutions et mécanismes internationaux afin d'établir des règles commerciales fondées sur la science, prévisibles et transparentes en matière d'agriculture. À l'heure actuelle, des décisions non scientifiques pourraient être prises dans les marchés d'exportation, ce qui aurait une incidence sur l'innovation au Canada et pourrait freiner nos progrès en matière de développement durable.

[Conformément à une motion adoptée par le Comité le 31 mars 2022, les notes d'allocution de Justine Taylor ont été jointes au procès-verbal de la réunion. Voir l'annexe Discours de Justine Taylor]

• (1210)

Le président: Merci, madame Taylor.

La parole est maintenant à M. Graham, qui dispose de cinq minutes.

Allez-y, monsieur Graham.

M. Clyde Graham (vice-président exécutif, Fertilisants Canada): Bonjour à tous. Je tiens d'abord à vous dire que Tom Bruulsema est un expert en science du sol. Si vous avez des questions techniques au sujet de l'oxyde nitreux ou de la santé des sols, je vous invite à les lui poser.

L'industrie des engrais est un levier économique au pays dont la contribution se chiffre à 24 milliards de dollars par année, et qui compte 76 000 travailleurs. Nous exportons nos produits dans plus de 75 pays et contribuons à l'économie agricole internationale. Nous aidons à nourrir le monde. En fait, sans les fertilisants, la production alimentaire mondiale serait réduite de moitié. Notre programme de gérance des nutriments 4B aide les agriculteurs à accroître leur productivité durable, preuve qu'il existe une solution qui favorise à la fois l'économie et l'environnement.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, le programme de gérance des nutriments 4B est centré sur l'application de la bonne source selon le bon taux, au bon endroit et au bon moment. Ainsi, les agriculteurs peuvent optimiser leur utilisation d'engrais pour maintenir leur rendement tout en réduisant la perte de nutriments dans l'environnement. La gestion 4B permet de réduire de manière significative la conversion des engrais azotés en oxyde nitreux, qui est un important gaz à effet de serre.

La gestion des nutriments 4B permet un équilibre entre les rôles des agriculteurs, de l'industrie et du gouvernement en vue d'améliorer l'économie sur la ferme, la productivité des récoltes et l'efficacité des engrais, tout en aidant l'environnement. Ce n'est pas nouveau pour Fertilisants Canada. Nous travaillons avec nos partenaires de l'industrie, des universités et du gouvernement et nous aidons les agriculteurs à connaître et à mettre en œuvre le programme de gérance 4B depuis plus de 15 ans. En date d'aujourd'hui, plus de six millions d'acres ont été vérifiés en vertu du programme de gérance des nutriments 4B et des millions d'acres supplémentaires sont gérés selon les meilleures pratiques. Je tiens aussi à souligner que l'industrie du canola et le gouvernement de la Saskatchewan ont fixé des objectifs très ambitieux pour accroître le recours à la gérance des nutriments 4B.

Aujourd'hui, le programme de gérance des nutriments 4B est reconnu à l'échelle internationale et a été traduit dans plusieurs langues. Il peut s'appliquer à une ferme de l'Ouest canadien comme à une petite exploitation en Afrique de l'Ouest.

On s'attend à ce que la population mondiale augmente de deux milliards de personnes d'ici 2050. La production agricole mondiale devra augmenter de 50 % par rapport au taux de 2005 pour nourrir toutes ces personnes. Les bouleversements géopolitiques dans le monde — comme la guerre récente en Ukraine — exercent des pressions supplémentaires sur la chaîne d'approvisionnement. Les fertilisants jouent un rôle important en matière de sécurité alimentaire dans le monde et pour offrir aux Canadiens des aliments abordables et nutritifs. Les agriculteurs utilisent des engrais à base de nitrogène pour accroître leur production et ainsi nourrir la population du Canada et d'ailleurs.

Dans l'ensemble, la consommation d'engrais a augmenté au cours des 20 dernières années au Canada, puisque les agriculteurs les ont utilisés pour accroître leur rendement. Ils ont réussi à le faire tout en assurant une utilisation efficace des nutriments. L'augmentation du rendement est nécessaire pour répondre à la demande croissante à l'égard des cultures canadiennes, qui est appuyée par l'objectif du gouvernement d'atteindre 75 milliards de dollars d'exportation dans le domaine agroalimentaire d'ici 2025.

Le Canada a aussi fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions provenant de l'oxyde nitreux d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, nous croyons que le recours au programme de gérance des nutriments 4B est essentiel. Nous avons été très heureux de la reconnaissance du programme à titre de solution novatrice pour réduire les gaz à effet de serre et accroître la production alimentaire par Agriculture et Agroalimentaire Canada, dans le document de travail sur l'initiative de réduction des émissions publié en mars.

La situation est urgente. Il ne reste que huit saisons de culture avant la fin de la récolte de 2030. Nous devons travailler ensemble pour accélérer l'adhésion des agriculteurs canadiens au programme. L'atteinte de la cible de 30 % exige du gouvernement qu'il travaille en étroite collaboration et de façon urgente avec la communauté des agriculteurs pour accroître le recours aux 4B. Si nous plaçons le programme de gérance au cœur de la stratégie fédérale de réduction des émissions provenant des engrais, les agriculteurs pourront continuer de produire plus d'aliments, accroître leurs exportations, augmenter les revenus de leur ferme et améliorer la sécurité alimentaire au pays comme à l'étranger.

Je tenais aussi à souligner que nous sommes très heureux du processus de consultation annoncé par le gouvernement. En effet, bien que cet enjeu soit souvent associé à l'industrie des engrais, il vise surtout les agriculteurs et leur moyen de subsistance.

• (1215)

Nous aimerions faire quelques recommandations précises pour appuyer...

Le président: Je suis désolé, monsieur Graham. Je vous ai laissé quelques secondes de plus que les cinq minutes qui vous étaient accordées, mais je sais que vous aurez la chance de réitérer ces recommandations en réponse aux questions qui vous seront posées.

[Français]

Nous poursuivons maintenant avec M. Nault.

Monsieur Nault, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Jacques Nault (vice-président, Agronomie, Logiag Inc.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité.

Il est important que je vous dise qui je suis, que je vous parle de la compagnie que je représente et de ce que nous faisons.

Je suis fondateur, propriétaire et vice-président, Agronomie, de Logiag, qui offre des services en agroenvironnement depuis 1999. Nous développons nos propres technologies, nos propres logiciels. Environ 6000 agriculteurs utilisent aujourd'hui nos services agroenvironnementaux. La plupart d'entre eux sont au Québec, mais il y a 500 ou 600 agriculteurs dans les Maritimes et 150 ou 200 autres aux États-Unis.

Ma présentation est différente de celles que j'ai entendues ce matin. Nous sommes des praticiens de la transition climatique. Nous avons commencé à nous y intéresser en 2019. Nous avons développé une technologie au laser pour faire les analyses de sol et nous avons gagné l'Indigo Carbon Challenge de Indigo Ag en 2021, c'est-à-dire l'année dernière. Nous avons démontré notre habileté à mesurer le carbone organique ou les stocks de carbone organique qu'il y a dans les sols. De plus, nous avons commencé à mettre sur pied un service d'accompagnement de la transition climatique.

J'aimerais vous présenter cela de la façon suivante.

Nous travaillons avec les agriculteurs, pour qui nous faisons le scénario de référence, c'est-à-dire les émissions actuelles et les stocks de carbone qui se trouvent actuellement dans leur sol. Nous les accompagnons et leur présentons des scénarios de transition climatique, comme l'adoption de certaines pratiques et la transformation de leur entreprise pour diminuer les émissions et augmenter les stocks de carbone.

À l'autre extrême, les tonnes de carbone générées par les agriculteurs doivent être valorisées par un acheteur potentiel. J'ai donc fait le tour des transformateurs agroalimentaires. Je suis d'avis que les réductions de carbone issues de la ferme doivent rester à l'intérieur du système agroalimentaire. Nous avons en ce moment un des plus gros transformateurs alimentaires en Amérique du Nord qui s'intéresse à la réduction que font nos agriculteurs. Il s'y intéresse dans le but de s'en servir pour compenser l'ensemble de sa chaîne agroalimentaire.

Entre les deux, nous avons développé une méthodologie de comptabilité et un système de comptabilité carbone qui facilitent la collecte des données, les calculs faits à partir de modèles scientifiques et le suivi des changements pour ce qui est des émissions et des stocks de carbone dans le sol.

Permettez-moi de vous donner un exemple très concret, car il ne me reste que deux minutes. Dans une ferme laitière typique, la moitié des émissions provient des animaux, tandis que l'autre moitié provient des champs.

Dans les champs, on retrouve deux sources principales d'émissions: l'azote et l'utilisation des énergies fossiles pour le travail de sol — le propane utilisé pour sécher les grains, par exemple. Dans la grange, on retrouve le méthane, qui est généré à partir de la digestion des fibres par les animaux.

Du côté des champs, pour diminuer les émissions et augmenter le carbone, il faut augmenter les stocks de matière organique dans le sol. C'est le nerf de la guerre; 1 % d'augmentation de carbone organique sur 30 centimètres va retirer de l'atmosphère 150 tonnes de CO₂.

Du côté des animaux, cela se résume essentiellement à favoriser leur santé et à augmenter leur longévité, ce qui se traduit presque automatiquement en diminution d'émissions de gaz à effet de serre.

C'est ainsi que se termine ma présentation.

(1220)

Le président: Merci, monsieur Nault.

Nous en sommes maintenant à la période de questions.

Monsieur Epp, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à nos invités pour leur excellent témoignage.

J'aimerais commencer avec les représentants de Fertilisants Canada. L'objectif de 30 % de réduction des gaz à effet de serre provenant de l'application des engrais est semblable à celui annoncé par l'Union européenne. Pouvez-vous nous parler du fondement scientifique associé à cet objectif? Pouvons-nous présumer que nous nous fondons sur les mêmes bases que l'Union européenne à cet égard?

M. Clyde Graham: D'accord; Tom Bruulesma pourra peut-être m'aider.

Je crois que la différence, c'est que le programme de l'Union européenne se centre sur la réduction de l'utilisation des engrais, tandis qu'il est maintenant évident que le gouvernement du Canada se centre sur la réduction des émissions d'oxyde nitreux associées à l'épandage d'engrais nitrique.

Je dirais que l'agriculture européenne est très différente de l'agriculture nord-américaine. De façon générale, notre production est plus efficiente. Il y a probablement une plus grande place à la réduction de l'utilisation d'engrais en Europe sans affecter les rendements, tandis que les agriculteurs nord-américains utilisent déjà les engrais de manière très efficace. Il est donc difficile de réduire l'utilisation en Amérique du Nord sans entraîner de conséquences négatives sur le rendement, surtout si nous souhaitons accroître notre secteur agrocommercial.

M. Dave Epp: Merci.

J'aimerais poursuivre sur ce sujet. Selon un rapport du gouvernement, l'utilisation d'engrais a augmenté de 71 % de 2005 à 2019. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Est-ce qu'il s'agit de l'application d'engrais en soi, ou de l'entreposage?

Selon ce même rapport, les émissions ont augmenté de 64 % seulement. Je présume que cela s'explique par une augmentation de l'efficacité. Pouvez-vous nous en parler?

J'aimerais ajouter une chose: selon ce que je comprends, on a apporté des changements majeurs à l'éventail des cultures, ce qui pourrait expliquer ces résultats.

M. Clyde Graham: Je vais faire quelques commentaires, rapidement.

Premièrement, les agriculteurs cultivent des variétés de semences qui donnent un meilleur rendement et qui nécessitent une fertilisation accrue. Le canola est un bon exemple de culture profitable pour les agriculteurs. C'est une source très importante de nutrition pour les humains et les animaux, mais elle nécessite beaucoup d'engrais.

Je vais en rester là.

Monsieur Bruulsema, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Thomas Bruulsema (directeur scientifique, Nutrition Vitale Canada, Fertilisants Canada): Je crois qu'il est important de reconnaître que l'augmentation de la quantité d'engrais utilisée correspond à l'augmentation de la production de cultures, surtout dans les Prairies. Ainsi, depuis cette transition, le canola représente une plus grande partie de la production de cultures au Canada.

De plus, la production totale a augmenté de façon plus importante dans les Prairies que dans l'Est du Canada. Le coefficient d'émission de l'oxyde nitreux utilisé dans l'inventaire national est plus faible dans les Prairies que dans l'Est du Canada. Ainsi, les émissions d'oxyde nitreux n'ont pas augmenté selon les mêmes taux que l'utilisation d'engrais.

M. Dave Epp: Merci.

Tout cela est lié à la situation mondiale actuelle, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pouvez-vous nous dire s'il faut aussi appliquer la perspective de la sécurité alimentaire aux conditions que nous songeons à imposer au secteur agricole, et tenir compte de l'alimentation de la population du Canada et — de façon tout aussi importante — des autres régions du monde, étant donné les pressions actuelles en matière d'approvisionnement alimentaire?

M. Clyde Graham: La situation en Ukraine nous rappelle durement les réalités du monde dans lequel nous vivons et aussi qu'il ne faut jamais tenir pour acquis la sécurité alimentaire. Bien sûr, la perte de production céréalière en raison de la guerre et des sanctions imposées représente un enjeu critique qui doit être abordé.

Fertilisants Canada appuie pleinement les objectifs du gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques, mais je crois qu'il faut aussi tenir compte d'autres objectifs de développement durable établis par les Nations unies, notamment la réduction de la pauvreté...

• (122:

M. Dave Epp: Merci, monsieur. J'aimerais vous poser deux autres questions.

Très rapidement, pouvez-vous nous parler des droits de 35 % imposés sur les engrais avant le 2 mars?

M. Clyde Graham: Je n'ai pas grand-chose à vous dire à ce sujet, sauf que les droits s'appliquent à tous les biens qui arrivent au Canada.

M. Dave Epp: Merci.

J'aimerais poser une question aux représentants de CropLife Canada.

Madame Taylor, je suis heureux de vous revoir. Nos cercles se chevauchent une fois de plus.

Le gouvernement canadien a récemment annoncé un investissement de 50 millions de dollars dans l'ARLA et le CLA. Il est bon de savoir qu'on investit dans notre système. J'ai aimé vous entendre dire que l'innovation était un facteur nous permettant d'atteindre l'équilibre entre nos objectifs environnementaux et nos objectifs de production.

Pouvez-vous nous parler de la surveillance accrue? Est-ce qu'elle facilitera le processus envisagé? Est-ce qu'elle nous permettra d'atteindre un certain équilibre et d'accélérer l'innovation en matière d'enregistrement des produits de protection des cultures?

M. Ian Affleck (vice-président, Biotechnologie, CropLife Canada): Je peux répondre à cette question. Merci beaucoup.

Comme vous l'avez dit, il est bon d'investir dans les structures de réglementation qui favorisent l'innovation au Canada, comme l'AR-LA. Toutefois, la façon dont les fonds seront utilisés et investis dans le système nous préoccupe... Est-ce qu'ils serviront à veiller à la transmission rapide des innovations aux agriculteurs ou est-ce qu'ils viseront d'autres volets qui ne sont pas orientés par la science ou centrés sur la réalisation du mandat du ministère.

Il y a une superposition importante des structures qui se centrent sur la transparence et la transformation. Nous avons un cadre de réglementation des pesticides de renommée mondiale. Il n'est pas nécessaire de le restructurer en entier. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas procéder à un examen minutieux, mais au fil de la transition et de la transformation au sein de l'ARLA, il faudra surveiller la situation de près pour veiller à ce que l'argent ne serve pas uniquement à la surveillance des programmes, mais bien à leur prestation.

Le président: Je vous remercie, monsieur Affleck.

Je vous remercie, monsieur Epp. Je vous ai donné quelques secondes de plus pour vous permettre de terminer.

Monsieur Louis, vous avez la parole. Vous avez six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être ici aujourd'hui et de nous livrer ces importants témoignages.

J'aimerais d'abord m'adresser aux représentants de Fertilisants Canada — nous reprendrons où nous nous étions arrêtés.

Monsieur Graham, vous étiez sur le point de formuler des recommandations.

M. Clyde Graham: Je vais tenter d'être aussi bref que possible.

Nous sommes extrêmement heureux qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et Environnement Canada aient tous deux reconnu très clairement l'importance des principes de gestion des nutriments 4B pour les objectifs en matière de réduction des effets du changement climatique. Nous pensons que ces ministères doivent maintenant aider à passer de la parole aux actes en intégrant pleinement les 4B dans leurs programmes, leurs politiques et leurs efforts en matière de diplomatie climatique internationale.

De plus, nous recommandons à Agriculture et Agroalimentaire Canada de concentrer davantage ses investissements futurs dans les principes de gestion des nutriments 4B. Cela va au-delà des 200 millions de dollars actuels du Fonds d'action à la ferme pour le climat.

Nous ne devrions pas limiter la boîte à outils mise à la disposition des agriculteurs pour favoriser une utilisation plus efficace de l'azote et une meilleure réduction de l'oxyde nitreux. Nous pensons qu'AAC doit élargir ses futurs programmes afin d'explorer pleinement un large éventail de technologies émergentes dans la boîte à outil de la gestion des nutriments 4B, par exemple les engrais à efficacité améliorée, les applications à taux variable, les biostimulants et les produits biologiques.

Nous sous-estimons également le pouvoir des conseillers agricoles certifiés à aider les agriculteurs à s'adapter aux nouvelles pratiques de gestion. Après tout, ce sont les conseillers de confiance des agriculteurs.

En outre, on doit accorder une priorité plus élevée aux protocoles ou aux programmes de compensation qui visent l'oxyde nitreux.

Enfin, comme M. Bruulsema l'a mentionné, l'inventaire national présente quelques problèmes. En effet, nous pensons qu'il faut améliorer l'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, afin qu'il reflète mieux la réalité actuelle du secteur agricole au Canada.

• (1230)

M. Tim Louis: Je vous remercie.

La semaine dernière, j'ai eu une bonne discussion avec les représentants d'une entreprise de ma circonscription de Kitchener—Conestoga, à savoir Alpine Plant Foods, un fabricant d'engrais liquides appliqués avec les semences. Ils m'ont parlé d'engrais de haute qualité qui sont ajoutés aux semences et pulvérisés sur les feuilles.

Nous parlons d'augmenter les investissements. Cela concerne-t-il aussi la recherche?

Quels moyens de fournir ces nutriments font l'objet de recherches? Comment le gouvernement peut-il soutenir ces recherches en collaborant avec le milieu universitaire, les autres ordres de gouvernement et les entreprises?

M. Clyde Graham: Je pense qu'un grand nombre de ces produits arrivent sur le marché. Nachurs Alpine est l'une de nos entreprises membres. De nombreux membres de CropLife se lancent également dans le domaine des nutriments pour offrir des produits plus efficaces. Les entreprises sont douées pour l'innovation. Toutes les innovations ne se produisent pas au Canada, mais elles sont diffusées dans le monde entier.

Comme M. Affleck le disait, la chose la plus importante que le gouvernement du Canada peut faire, c'est de veiller à ce que le système de réglementation fonctionne de façon rapide et efficace et qu'il permette l'arrivée de produits novateurs sur le marché.

Nous avons également beaucoup de travail à faire pour déterminer la mesure exacte dans laquelle l'utilisation de ces produits peut contribuer à la réduction de l'oxyde nitreux. Il faut mettre en œuvre un programme de recherche amélioré pour évaluer non seulement les nouveaux produits, mais aussi d'autres pratiques de gestion exemplaires pour réduire l'oxyde nitreux.

M. Tim Louis: Je vous remercie de votre réponse.

J'aimerais maintenant m'adresser aux représentants de CropLife Canada. Madame Taylor, vous avez mentionné l'utilisation des espaces verts. La Mike Schout Wetlands Preserve se trouve dans ma circonscription. Il s'agit d'un projet de naturalisation et de restauration des terres humides de 55 acres.

Vous avez mentionné l'importance de maintenir les terres dans leur état naturel. Pouvez-vous nous en dire plus sur les avantages de la biodiversité, notamment sur la façon dont elle produit de l'oxygène et séquestre le carbone? Existe-t-il des moyens d'inciter les agriculteurs à maintenir certaines terres de leur exploitation à l'état naturel et de récompenser ceux qui le font?

Mme Justine Taylor: Je peux commencer, et je céderai ensuite la parole à M. Affleck s'il souhaite faire des commentaires.

Tout d'abord, nous ne sommes pas des experts du sol. M. Bruulsema pourra vous en dire plus à ce sujet. Ce qui est important pour nous, c'est que nos outils permettent d'accroître la productivité des terres, ce qui permet ensuite de conserver une plus grande partie des terres dans leur état naturel.

Manifestement, ces terres laissées à l'état naturel ont une capacité accrue de soutenir la biodiversité, du niveau du sol jusqu'aux oiseaux, aux insectes, etc. De plus, comme on l'a mentionné, elles ont également une capacité accrue de séquestrer le carbone.

Pour sensibiliser les agriculteurs à l'importance de ces terres sur leurs exploitations, il faut trouver un moyen efficace d'attribuer une valeur aux biens environnementaux et sociaux fournis par ces terres.

Ce n'est certainement pas une question facile. Je suis certaine que de nombreuses personnes plus expérimentées pourraient proposer d'autres solutions, mais nous devons être en mesure d'attribuer une valeur à ces terres, afin que les agriculteurs ne se contentent pas de cultiver leurs champs, mais qu'ils s'occupent également de leurs espaces naturels.

Monsieur Affleck, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Ian Affleck: J'aimerais seulement raconter une anecdote.

J'ai grandi sur une exploitation de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Récemment, j'étais chez moi et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a effectué son survol de la province. Depuis le début du siècle, la province a constaté que ses forêts ont augmenté d'environ 30 % par rapport à ce qu'elles étaient auparavant. Cette augmentation est attribuable à l'innovation, à la mécanisation, aux engrais et aux meilleures variétés, ce qui permet aux agriculteurs de consacrer leurs terres les moins productives à la création de forêts, tout en produisant plus sur les terres qu'ils cultivent déjà.

Il s'agit de reconvertir une plus grande partie des terres en espaces verts, car tous ces outils, lorsqu'ils sont utilisés ensemble, permettent de cultiver les terres le plus efficacement possible.

Le président: Je vous remercie, monsieur Affleck et monsieur Louis.

C'était une excellente série de questions.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Monsieur Nault, j'ai beaucoup aimé votre présentation praticopratique. Encore aujourd'hui, nous entendons beaucoup de témoins insister sur l'importance de récompenser financièrement les gestes positifs pour l'environnement et de s'assurer que ces sommes sont à la disposition des entreprises.

J'aimerais vous entendre là-dessus.

• (1235)

M. Jacques Nault: Merci, monsieur Perron.

Il ne fait aucun doute que les efforts que les agriculteurs doivent faire pour enclencher et mener à bien une transition climatique représentent un risque. Cela implique l'adoption et l'adaptation d'une série de pratiques et d'investissements pour réussir à réduire les émissions et à augmenter les taux de carbone dans les sols. Cela représente des dépenses et des investissements que les agriculteurs devront faire.

Cela m'apparaît essentiel qu'une partie de ce risque soit atténuée, d'une façon ou d'une autre, par une rétribution directe aux agriculteurs qui amorcent leur transition. J'ajouterais que cette rétribution doit tenir compte des résultats de la ferme en matière de réduction d'émissions et d'accroissement des stocks de carbone organique dans les sols.

M. Yves Perron: J'ai l'impression que vous avez des réponses qui pourraient nous intéresser sur plusieurs volets, alors je vous invite à prendre le temps nécessaire pour répondre.

Comment fait-on pour mesurer cette amélioration et pour tenir compte des précurseurs, ceux qui font des efforts déjà depuis long-temps, comme les producteurs de produits biologiques, entre autres?

M. Jacques Nault: Je vous remercie de cette question.

En fait, c'est exactement ce que nous faisons auprès des agriculteurs. Nous avons pris le temps de développer un service et, aujourd'hui, il y a plus d'une centaine d'agriculteurs au Québec qui achètent ce service de transition climatique, qui comprend trois étapes. La première est d'établir le scénario de référence, donc le point de départ. Nous avons développé un système informatique dans lequel nous avons intégré des équations qui provenaient du logiciel Holos et de certains autres modèles pour compenser les faiblesses d'Holos.

Nous avons conçu des modèles de calcul des émissions. Certains témoins ont nommé certaines de ces émissions, entre autres, celle de protoxyde d'azote. Donc, nous faisons ces calculs et, ensuite, nous échantillonnons les sols jusqu'à 30 centimètres de profondeur et nous évaluons les stocks de carbone en utilisant la technologie que nous avons développée.

Ce scénario de référence, ou point de départ, nous permet de définir la situation du sol de la ferme au départ. Nous présentons un plan de transition, donc une série de pratiques que l'agriculteur pourrait adopter ou adapter pour améliorer cette situation. Je tiens à dire que tout cela ne donne absolument rien si, à l'autre bout, il n'y a pas un acheteur qui reconnaît qu'il s'agit d'une réelle amélioration.

Tantôt, un des témoins a dit que c'était difficile pour les petites fermes, que c'était compliqué, que c'était coûteux, et ainsi de suite. Personnellement, je m'inscris en faux au sujet de ce discours. Nous avons réussi, nous-mêmes, en tant que petite compagnie, à développer une méthodologie que nous sommes en train de faire certifier selon la norme ISO. Elle est en train d'être reconnue par de grands transformateurs nord-américains. Nous avons un système informatique qui tient la comptabilité carbone, mais nous ne chargeons pas plus cher à l'agriculteur pour ce service. Nous établissons son point de départ et nous l'accompagnons dans sa transition.

En générant des réductions et en ayant déjà à l'avance un acheteur qui est prêt à les reconnaître, celui qui fait les améliorations peut assez facilement comprendre comment il va en bénéficier. Cela ne veut pas dire que tout le poids de cette transition lui incombe. Je pense qu'il est important qu'il reçoive un soutien gouvernemental pour le faire.

Concernant votre autre question, c'est celui qui est déjà bon. Sur les 100 fermes avec lesquelles nous avons fait affaire, il y en a environ cinq qui ont réussi leur transition climatique, c'est-à-dire que leurs émissions sont extrêmement faibles, peu importe comment vous les mesurez, soit en tonnes d'équivalent $\rm CO_2$ par hectare ou en kilos de $\rm CO_2$ par litre de lait. Ils ont réussi à augmenter les taux de matière organique jusqu'à 2 à 3 % au-dessus de ce que nous nous attendions à retrouver normalement, par exemple, en Montérégie-Est ou Montérégie-Ouest.

Pour nous, il est relativement facile de voir la différence, parce que nous avons une énorme base de données de 6 000 clients. Donc, nous avons les analyses de sol de 6000 fermes, et nous pouvons voir, régionalement, des moyennes de taux de matières organiques. Donc, il est possible de voir que ces cinq fermes se distinguent. Ces cinq fermes ont réussi leur transition climatique. À partir de là, c'est plus difficile pour elles de continuer à s'améliorer parce qu'elles sont déjà très avancées. D'une certaine façon, il y a une question d'équité et d'éthique, car elles ont commencé il y a 20 ans, sans aucun incitatif. Elles se sont inscrites en faux par rapport au modèle dominant, et elles ont réussi à intégrer des pratiques et à réussir économiquement leur transition.

Il y a deux façons dont nous pouvons rétribuer ces fermes. La première, c'est d'utiliser une base de référence générique avec laquelle elles se comparent. Donc, comme elles ont déjà de l'avance, il y aurait une équation qui permettrait de comparer leur performance actuelle à la performance générique de leur région ou de leur industrie. La deuxième, c'est...

(1240)

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Nault.

Monsieur Perron, votre temps de parole est écoulé.

Cependant, il vous sera possible de poursuivre cette discussion lors du deuxième tour de questions.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes. [*Traduction*]

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais poser ma première question aux représentants de Fertilisants Canada. Une grande partie de notre discussion a porté sur les principes de gestion des nutriments 4B — ce sont d'excellents principes — et sur la limitation de nos émissions de dioxyde d'azote sur les exploitations agricoles. Je pense que si nous souhaitons nous faire une idée complète de la situation, nous devons aussi aller un peu plus en amont.

Pouvez-vous nous parler des tendances en matière de production d'engrais et d'émissions de gaz à effet de serre qui en découlent ou nous parler d'autres choses qui seraient utiles dans le contexte de l'étude du Comité?

M. Clyde Graham: Notre association de l'industrie représente des fabricants d'engrais azotés de l'Alberta, de toutes les provinces, de l'Ontario, ainsi que d'importantes activités d'extraction de potasse en Saskatchewan.

Nous nous efforçons depuis des décennies d'améliorer l'efficacité de nos activités.

Le gaz naturel, un combustible très propre, est essentiel au fonctionnement du processus de fabrication de l'azote et à l'extraction et au traitement de la potasse pour en faire de l'engrais. Au fil des ans, notre industrie a réduit l'intensité de ses émissions, c'est-à-dire la quantité de gaz naturel nécessaire pour produire 1 tonne d'engrais azoté ou de potasse.

Au fil des années, nous avons entretenu une relation de travail très positive avec Environnement et Changement climatique Canada. Avec ce ministère, nous nous sommes sérieusement penchés sur les facteurs qui limitent notre capacité à réduire nos émissions de manière plus agressive, et ces limites sont en grande partie fondées sur la chimie de nos processus et la technologie existante.

Nous nous efforçons certainement de mettre au point des méthodes qui favorisent une production plus verte, mais comme je l'ai dit, la technologie actuelle limite un peu notre capacité à cet égard.

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie, monsieur Graham.

J'aimerais vous poser une autre petite question.

C'est le premier jour de notre étude, et nous nous sommes beaucoup concentrés sur les émissions, mais j'aimerais aussi parler de la qualité de l'eau, car c'est une partie importante de notre étude.

Pouvez-vous nous parler des efforts que vous avez déployés en matière de qualité de l'eau? Nous savons que les eaux de ruissellement ont déjà été catastrophiques pour les plans d'eau, et des efforts importants sont déployés pour assainir certains des principaux lacs du Canada. Ces plans d'eau peuvent être touchés par l'eutrophisation, c'est-à-dire une croissance excessive des algues.

Pouvez-vous nous parler des tendances observées au cours des dernières décennies? Je sais que la gérance des nutriments 4B joue un rôle important à cet égard, mais pouvez-vous nous dire autre chose à ce sujet au cours de la prochaine minute?

M. Clyde Graham: Je vais laisser M. Bruulsema répondre à cette question, mais vous avez raison de dire que la gestion des nutriments 4B améliore l'efficacité et réduit la perte de tous les nutriments, y compris le phosphate, qui est un facteur de prolifération des algues.

Monsieur Bruulsema, pouvez-vous répondre à la question?

M. Thomas Bruulsema: Le programme de gestion des nutriments 4B est certainement pertinent en ce qui concerne les pertes de nutriments qui peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau. Depuis près de 10 ans, je me penche activement sur la situation du lac Érié et sur les problèmes récurrents de prolifération d'algues dans le bassin occidental de ce lac, un phénomène causé par le secteur agricole canadien et américain.

Le premier programme de certification en gestion des éléments nutritifs a été établi en réponse à cette situation, et ce programme est toujours actif et en pleine expansion, tant aux États-Unis que dans la province de l'Ontario, au Canada.

Le moment et l'endroit où le phosphore est appliqué ont une grande incidence sur la quantité qui devra être appliquée. En fait, cela a une incidence encore plus grande sur les pertes de phosphore dissous qui ont un impact sur le lac.

Nous poursuivons également nos recherches en Ontario et au Manitoba, où nous étudions la situation du lac Winnipeg.

(1245)

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie.

Ma dernière question s'adresse aux représentants de CropLife

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné la manipulation génétique et le rôle qu'elle peut jouer dans le renforcement de la résistance aux ravages du changement climatique.

Dans la dernière minute qui me reste, pouvez-vous fournir des exemples concrets des résultats obtenus, afin que notre comité puisse utiliser ces exemples, s'il vous plaît?

M. Ian Affleck: Certainement. Je vous remercie de votre question.

Voici un excellent exemple. Récemment, le gouvernement de la Saskatchewan a investi 300 000 \$ avec l'Institut mondial pour la sécurité alimentaire pour favoriser une utilisation plus efficace de l'azote.

C'est l'outil dont M. Graham a parlé, c'est-à-dire lorsque des variétés de plantes peuvent être combinées aux principes de gestion des nutriments 4B pour aider au bon endroit et au bon moment et contribuer à l'atteinte des objectifs.

Au fil de nos recherches pour trouver des plantes plus résilientes au changement climatique — il s'agit d'accroître la productivité par hectare et de protéger ainsi les espaces verts —, nous constatons que la pratique de la sélection végétale consiste à offrir de meilleures variétés aux agriculteurs, et la manipulation génétique n'est qu'un outil de plus dans la boîte à outils qui va aider les phytogénéticiens à continuer d'offrir ces variétés aux agriculteurs.

J'aimerais brièvement ajouter que nous faisons, avec le gouvernement du Canada, de grands progrès pour préciser les directives concernant ces produits. Les choses ont ralenti un peu à la toute fin. En effet, la politique est terminée, mais elle n'a pas encore été publiée. Elle devait l'être le 8 décembre, et nous attendons encore, mais c'est l'occasion de libérer un plus grand nombre de ces outils là où ils peuvent continuer à contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Affleck.

La parole est maintenant à M. Falk. Il a cinq minutes.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leurs exposés et de tout ce qu'ils font pour le secteur agricole canadien. Nous vous en sommes très reconnaissants

Si vous me le permettez, j'aimerais d'abord m'adresser aux représentants de CropLife Canada. Madame Taylor, dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné qu'au cours des 40 dernières années, nos émissions de gaz à effet de serre sont demeurées relativement stables, tandis que notre production agricole a augmenté.

Avez-vous des ratios sur les émissions de gaz à effet de serre par boisseau ou d'autres données de ce type?

Mme Justine Taylor: Ces données proviennent d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Je crois que dans le même document où le ministère a présenté ces résultats, il les a aussi ventilés par culture. Vous devriez donc être en mesure de trouver ces détails.

M. Ted Falk: C'est très bien.

Y a-t-il aussi des données sur les émissions produites par l'agriculture et sur la proportion des cultures actuelles qui absorbent ou séquestrent ces émissions?

M. Thomas Bruulsema: Les cultures absorbent le dioxyde de carbone de l'air. C'est un point très important, car c'est la photosynthèse qui limite la quantité de carbone qui sera emmagasiné dans le sol. Ce n'est que lorsque le carbone est séquestré dans le sol que l'on considère qu'il est sorti suffisamment longtemps, car tout ce que les cultures produisent finit par être consommé par une vache ou par les gens et à être transformé à nouveau en dioxyde de carbone.

En un sens, cette partie ne compte pas, mais la partie qui est séquestrée dans le sol est celle qui compte.

M. Ted Falk: Avons-nous des données là-dessus?

M. Ian Affleck: Je pourrais ajouter quelque chose à cela, monsieur Falk.

Vous posez d'excellentes questions, car elles sont très précises. Stuart Smyth, un chercheur de l'Université de la Saskatchewan, est en train de compiler un grand nombre de ces chiffres exacts dans les provinces de l'Ouest, car nous savons intrinsèquement qu'une bonne partie de tout cela est vrai, mais les détails sont très importants. Nos établissements de recherche diffusent ces renseignements de plus en plus ces temps-ci.

M. Thomas Bruulsema: Monsieur Falk, pour répondre à la question de savoir si nous en tenons compte maintenant, l'inventaire national canadien tient actuellement compte d'une certaine séquestration du carbone, en particulier dans les sols de l'Ouest canadien. Par contre, l'inventaire national ne prend pas en compte certaines activités connues des agriculteurs qui pourraient avoir une incidence, par exemple l'utilisation d'inhibiteur de la nitrification.

(1250)

M. Ted Falk: Nous avons encore du travail à faire à cet égard.

M. Thomas Bruulsema: Je suis tout à fait d'accord.

M. Ted Falk: C'est très bien.

J'aimerais maintenant m'adresser aux représentants de Fertilisants Canada. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez également indiqué que nous devrons augmenter la production alimentaire de 50 % par rapport aux niveaux de 2005 pour répondre aux niveaux de population mondiale prévus.

Seize ans plus tard, après la récolte de 2021, où en sommes-

M. Clyde Graham: L'année a été difficile. Je n'ai pas le portrait exact de la situation, mais je pense que les rendements agricoles sont généralement plus élevés. Ce que nous devons absolument mettre en place — nous avons parlé de la biodiversité —, c'est l'intensification durable.

Nous ne pouvons pas vraiment produire... Toutes les bonnes terres agricoles du monde sont plus ou moins cultivées actuellement. Si nous ne parvenons pas à trouver des moyens de produire davantage de nourriture sur les terres existantes, les personnes qui souffriront de la faim couperont les forêts et draineront les marais, les zones humides et d'autres habitats.

Nous réussirons probablement à augmenter la production alimentaire aux niveaux qui seront nécessaires d'ici 2050, mais nous devons faire très attention à la manière dont nous le faisons, afin de ne pas perturber d'autres impératifs environnementaux importants.

M. Ted Falk: Question complémentaire: Les agriculteurs de ma région que je connais font très attention aux engrais. Particulièrement en raison de leur coût, qui a à peu près doublé en un an. Ils n'emploieront que ce qu'il faut pour augmenter les rendements.

Est-ce que la fumure de précision se répand? Il y a quelques années, je me suis informé sur une technique qui reposait sur l'analyse de chaque pied carré d'un champ, et l'apport d'engrais sur chacune de ces surfaces dépendait des résultats de l'analyse.

Est-ce que la technique se répand chez les agriculteurs qui ne se soucient pas seulement... des coûts, mais de l'environnement aussi, pour éviter des apports excessifs?

Je suppose que ça ferait partie des quatre principes de bonne gestion des éléments nutritifs.

Le président: Il vous reste 20 secondes.

M. Clyde Graham: L'adoption des quatre principes suit son cours. Les diverses pratiques conformes à ces principes s'améliorent. Il a fallu de 20 à 25 ans pour faire reconnaître comme pratique fondamentale la culture sans travail du sol. Ça fera bientôt 16 ans qu'on applique ces principes. Les progrès sont satisfaisants.

Le président: Merci, monsieur Graham.

Madame Valdez, vous disposez de cinq minutes.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Bonjour, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres.

J'admire votre travail, parce que, en étant à l'avant-garde de l'innovation, vous contribuez à réduire les répercussions climatiques de l'agriculture. Soyez-en sincèrement remerciés.

Ma première question, je la pose à M. Affleck ou à Mme Taylor.

Pouvez-vous expliquer ce qu'est l'agriculture régénérative et comment elle bénéficie des apports de la phytologie?

Mme Justine Taylor: Qui répond? Je commencerai, et M. Affleck complétera ma réponse.

C'est une bonne question. La définition d'« agriculture régénératrice » est un peu nébuleuse. Les avis semblent diverger beaucoup sur l'étendue de son domaine, ses prescriptions et ses conseils, mais, en général, les moyens que nous employons appuient la notion et la doctrine de cette pratique, c'est-à-dire ne pas travailler le sol, cultiver des plantes couvre-sol et protéger les secteurs naturels de l'exploitation agricole. Nous croyons d'ailleurs que ces moyens et les innovations à venir correspondraient à la doctrine.

M. Ian Affleck: En fin de compte, l'agriculture régénératrice vise à amender le sol, tous nos moyens sont... C'est d'abord un objectif agricole, comme l'a dit M. Falk. Ses adeptes cherchent tous à bonifier le sol qu'ils ont pris en charge.

Le danger — et je crois que ça s'applique à la discussion au sens large — est que si l'idéologie prend le pas sur la science, on peut commencer à appliquer à l'agriculture régénérative des systèmes qui risqueraient de ne pas aboutir aux résultats escomptés.

On peut ainsi établir un rapport avec la politique européenne de la fourche à la fourchette. Elle s'est donné de beaux objectifs à atteindre en améliorant le monde, mais, si on se laisse conduire par l'idéologie plutôt que la science, l'ensemble aura tôt fait de s'effondrer. Nous avons vu, avec l'instabilité en Europe, que l'Ukraine a hésité à instaurer cette politique, puis qu'elle est revenue à certaines de ses pratiques antérieures, parce que les nouvelles n'étaient pas fondées sur la science qui tenait compte de l'élément productivité mentionné plus tôt.

Nos objectifs climatologiques et écologiques ne doivent pas nous faire oublier cet élément de productivité, comme M. Graham l'a dit. Sinon, nous risquons d'être paralysés par tout écart qui surviendra en cours de route, que ce soit sur les marchés mondiaux, les sécheresses, etc.

• (1255)

Mme Rechie Valdez: Merci beaucoup.

Vous avez fait allusion à quelques notions, mais je tenais réellement à savoir quels étaient les avantages à long terme de l'agriculture régénératrice.

M. Ian Affleck: Je pourrais vous donner un exemple tiré de mon enfance sur l'exploitation où mon père cultivait la pomme de terre. Quand un champ cessait de donner de bons résultats, mon père y cultivait, pendant deux ou trois ans, de l'ivraie, qu'il enfouissait par labour, comme engrais vert, et faisait remonter à la surface la matière organique. C'est la définition de l'agriculture régénératrice: chercher des moyens d'enrichir le sol, d'y maintenir le carbone et d'y conserver la matière organique de toutes les manières possibles. Si on peut utiliser de meilleurs moyens de protection des cultures et de meilleures variétés, on peut parvenir au même résultat par des voies différentes.

Investir dans le sol, c'est comme provisionner un compte en banque. C'est le sol qui donne à la culture sa productivité. Plus le sol est en bonne santé, plus l'agriculteur y gagne. C'est l'innovation qui nous conduira à ce résultat, parce qu'il n'existe pas de baguette magique pour le faire. Il faudra employer une combinaison de pratiques et de moyens innovants et différents.

Mme Rechie Valdez: Je vous remercie tous les deux.

Monsieur Nault, je vous félicite pour vos progrès et votre réussite.

Dans un article, un spécialiste a dit que, si nous considérions le carbone du sol comme une ressource renouvelable, nous pourrions en modifier la dynamique. Pouvez-vous dire ce que les techniques de votre organisation font pour permettre aux agriculteurs de comprendre leurs sols et en quoi ça les aidera à faire une meilleure planification?

M. Jacques Nault: La question est intéressante.

Nous avons mis au point une technique à laser de mesure du carbone organique du sol. Comme je l'ai dit, nous avons remporté le prix de l'Indigo Carbon Challenge en 2021.

C'est en fin de compte très simple. M. Affleck y a fait allusion. Pour accroître la teneur du sol en carbone organique, il s'agit d'y retourner beaucoup de fibres et de biomasse.

Si je peux revenir un peu à votre question antérieure sur l'agriculture régénératrice, l'idée fondamentale consiste à concevoir des systèmes agricoles qui produisent beaucoup de biomasse, ce qui a pour effet d'augmenter la teneur du sol en carbone organique. Notre technique...

Le président: Toutes mes excuses, madame Valdez, monsieur Nault. Je vous ai même accordé quelques secondes de plus.

Nous avons presque respecté notre temps.

Je vous demande, messieurs Perron et MacGregor, de bien vouloir limiter la durée de vos questions à deux minutes.

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur le président, je vais poser mes questions rapidement.

Monsieur Nault, lors du dernier tour de questions, nous étions en train de déterminer une manière de reconnaître l'apport des producteurs qui ont été des innovateurs dans le passé. L'argument selon lequel il ne faut pas reculer loin dans le passé ne tiendrait plus.

Je vous donne tout le temps qu'il me reste.

M. Jacques Nault: L'idée, c'est de déterminer comment nous pouvons récompenser ceux qui sont déjà bons.

Je n'ai pas suffisamment de temps pour vous expliquer le processus en détail, mais, grosso modo, nous formons des groupes et nous partageons la performance actuelle des meilleures fermes avec les fermes qui commencent leur transition climatique. En échange, ceux qui commencent leur transition climatique auront un plus gros gain du point de vue de l'augmentation du stockage du carbone et de la réduction des gaz à effet de serre et ils vont partager ces gains avec les fermes qui ont déjà une bonne performance. C'est une question d'échange de performance. La performance des meilleures fermes aide à compenser la performance des moins bonnes fermes. C'est comme un mini système de plafonnement et d'échange maison.

M. Yves Perron: D'accord.

Nous sommes capables de faire cela, et de belle façon.

Je vais vous laisser terminer les explications que vous étiez en train de donner à Mme Valdez.

Selon vous, est-il important que le fédéral s'occupe du financement de la norme biologique?

M. Jacques Nault: C'est absolument essentiel. La norme biologique permet aux producteurs d'agriculture biologique de faire reconnaître leurs produits et de maintenir une certification. Ils paient déjà pour obtenir la certification et on ne peut pas leur demander en plus de payer les frais associés à la mise à jour de cette norme.

• (1300)

M. Yves Perron: C'est parfait.

Je vous invite à compléter les explications que vous étiez en train de donner à Mme Valdez.

M. Jacques Nault: Je parlais des pratiques régénératrices, qui ont pour but d'augmenter la matière organique des sols. Cette dernière joue quatre grands rôles écologiques et systémiques, à savoir: la rétention de l'eau; la protection contre l'érosion; la protection contre les ravageurs; l'accroissement de la biodiversité. Un sol en santé qui est riche en biomasse et en matière organique augmente la biodiversité du sol, qui est une mesure tampon dans la lutte contre les changements climatiques.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Perron et Nault.

Le dernier intervenant, M. MacGregor, a la parole pour deux minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur Affleck, reprenons au point où nous en étions.

Pour d'abord essayer d'introduire plus de carbone dans le sol, puis, plus précisément, rendre les végétaux plus résistants aux extrêmes de la météo, comme les sécheresses survenues dans les Prairies, mais également de plus fortes pluies, quelles caractéristiques précises essayons-nous de leur conférer? Est-ce que c'est aussi simple que d'essayer de trouver une variété qui donne plus de masse racinaire ou dont les racines s'enfoncent plus profondément dans le sol? Je voudrais savoir. Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Ian Affleck: Dans le cas des sécheresses, par exemple, ce pourrait être le mode de croissance du système racinaire; ce peut également être la réponse du feuillage aux hautes températures. La fermeture des stomates empêche les déperditions d'humidité.

Ensuite, deux facteurs entrent également en ligne de compte: la résistance à la sécheresse, puis l'efficience de l'eau. En système irrigué, il faut moins d'eau, à production égale ou pour simplement relever la résistance à la sécheresse dans la chaleur ambiante tout en pouvant encore obtenir une bonne récolte, ce qui, en quelque sorte, stabilise la production alimentaire générale.

Pendant tout ce temps, grâce à des techniques comme l'édition génétique, etc., pour bénéficier des résultats de l'amélioration génétique végétale traditionnelle, les rendements augmentent à coup de 2 à 4 % par année. C'est l'intérêt composé qui se traduit par les efficacités dont nous avons parlé plus tôt dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre par kilo d'aliments produits, si vous voulez.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacGregor.

Je remercie les témoins de leurs témoignages. Je répète ce que j'ai dit au premier groupe: merci pour votre ascendant dans le domaine agricole et merci d'avoir pris le temps de nous éclairer et de nous captiver sur ce sujet vraiment important.

Sur ce, chers collègues, au revoir.

Un dernier mot, à nos interprètes: merci beaucoup de votre travail certainement très apprécié.

Nous nous revoyons tous jeudi.

À bientôt.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.